35me Année — N° 12,360 (4 Pages) 5 Centimes — EDITION DU MATIN — 5 Centimes (4 Pages) Vendredi 11 Juin 1915

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, TÉL. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone : 14.80
Secrétaire Général : TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES
AU HAVRE..... Bureau du Journal, 112, boul[d] de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements	6 Fr.	11 50	22 »
Union Postale	10 »	20 Fr.	40 »

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de France de Poste

AUX ÉTATS-UNIS

La Démission de M. Bryan

M. Bryan, secrétaire au département d'Etat, c'est-à-dire ministre des affaires étrangères des Etats-Unis, a donné sa démission que le président Wilson a acceptée.

« Tant que je serai ministre, avait déclaré M. Bryan, les Etats-Unis ne feront pas la guerre ».

Mais l'Allemagne a soulevé une telle colère, dans tous les pays de l'Union, par suite de sa guerre de forbans sur les mers, qu'il a bien fallu envisager, à Washington, l'éventualité de parler fort aux gens de Berlin, et de se déclarer prêt à aller jusqu'au bout, s'il le faut.

M. Bryan a été, toute sa vie, un pacifiste à tout prix, envers et contre tous. Et comme il garderait, même en face des loups-cerviers et des tigres, la placide illusion de ses utopies, il ne pouvait plus demeurer d'accord, avec le président Wilson, sur la conduite à tenir envers l'Allemagne.

M. Bryan avait approuvé toutefois, et il avait signé, la dernière note en date du 13 mai, où le Gouvernement américain demandait des explications catégoriques à la Wilhelmstrasse, sur l'attaque de deux bateaux marchands, le *Cushing* et le *Gulflight*, par un aéroplane et par un sous-marin, — et sur le torpillage de deux navires anglais le *Falaba* et la *Lusitania*, à bord desquels se trouvaient des citoyens américains engloutis dans la catastrophe. Cette note déclarait que si le gouvernement de Berlin ne renonçait pas formellement à couler, sans sommation ni préavis, et sans raison justifiée, les bateaux marchands américains, — ou ayant à bord des citoyens de l'Union, — les Etats-Unis auraient recours à « tout acte nécessaire » pour protéger leurs droits et ceux de leurs citoyens.

M. Bryan avait espéré sans doute que l'Allemagne consentirait enfin à donner ces assurances.

Or, l'Allemagne s'est réfugiée, avec sa bonne foi coutumière, dans un dédale d'arguties, de faux-fuyants, d'inexactitudes et de mensonges. Elle a voulu, par ces procédés mesquins et méprisables, gagner du temps et continuer ses actes de piraterie.

Suivant certains renseignements de source très sérieuse, le président Wilson aurait résolu de répliquer à la note dilatoire de l'Allemagne, en date du 31 mai, par une mise en demeure précise et qui affecterait presque l'allure d'un ultimatum.

M. Bryan s'est donc retiré par un excès de scrupules et parce qu'il reste le prisonnier de ses principes. Mais, encore une fois, que peuvent valoir les principes les plus nobles, les plus humains en face de l'agression d'une bête enragée et déchaînée ?

Et si certains ont insinué que la démission de M. Bryan venait mal à propos, qu'elle serait interprétée par l'Allemagne comme la preuve évidente que l'opinion américaine est divisée, — combien cette interprétation ne serait-elle pas une nouvelle et lourde erreur de l'Allemagne ?

Le peuple américain approuve et soutient les demandes, d'ailleurs modérées, de M. Wilson. Et le *New York Herald* estime que cette démission de M. Bryan est une nouvelle importante que tout homme, femme ou enfant aux Etats-Unis comprendra. Le *World* pense, lui aussi, que cette démission ne modifiera pas l'attitude du peuple vis-à-vis du président, et que « celui-ci ne se rétractera pas, parce qu'il est convaincu que le droit fait la force ».

Des liens de vive et sincère amitié unissaient M. Wilson à M. Bryan, et ce dernier, au point de vue de la politique intérieure, pourra continuer, dans la suite, à prêter son appui à M. Wilson. Mais, suivant l'expression du *Temps* : « les Etats-Unis, dont l'idéalisme humanitaire est un des éléments de leur haute autorité morale dans le monde, ont pris parti pour les défenseurs du droit contre les assassins ».

Ils espèrent, sans doute, demeurer en dehors du conflit et le président Wilson peut partager cet espoir. Mais « il semble bien qu'il ne serait plus l'interprète fidèle du sentiment national » s'il obtenait une solution pacifique « au détriment de la dignité de l'Amérique et du respect des justes droits des citoyens de la grande République transatlantique. »

TH. VALLÉE.

Obsèques de l'Amiral Aubert

Les obsèques du vice-amiral Aubert, chef d'état-major général de la marine, grand-croix de la Légion d'honneur, médaillé colonial, ont été célébrées hier matin, à 8 h. 1/2, au Val-de-Grâce.

Des couronnes étaient offertes par la marine russe, la marine anglaise et la marine italienne.

A l'issue de la cérémonie, le cercueil ayant été exposé au milieu de la cour d'honneur, l'amiral de Jonquières, le nouveau chef d'état-major général, a prononcé un discours dans lequel il a rappelé la carrière de l'amiral Aubert et sa vie « faite tout entière des austères devoirs du soldat, du citoyen et du père de famille ».

M. Augagneur, ministre de la marine, a ensuite parlé de l'amiral Aubert qui fut son collaborateur le plus immédiat.

LE PARLEMENT

Impressions de Séance

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Paris, 10 juin.

Malgré la chaleur lourde et pénible, la salle des séances de la Chambre des députés est envahie. Beaucoup de dames surtout. Un peu avant l'ouverture, on assure que la proposition Dalbiez, cause de tout cet empressement, sera renvoyée, M. Dalbiez n'étant pas présent par suite du décès de son frère. La nouvelle de la mort est vraie, mais l'absence de l'auteur d'une proposition de ce genre est-elle suffisante pour en arrêter la discussion ? Il est vrai qu'à cette heure les adversaires de la proposition sont très nombreux. Ils la déclarent dans les couloirs hautement inutile. Malgré cette opposition, l'espérance des amateurs d'importants débats parlementaires n'auront pas leur espoir déçu.

Après le vote de deux ou trois projets déjà adoptés par la Chambre et modifiés par le Sénat, M. le président annonce la suite de la discussion de la proposition « tendant à assurer la juste répartition et une meilleure utilisation des hommes mobilisés et mobilisables. »

M. Nadi, député socialiste de la Drôme, monte à la tribune. M. Nadi se déclare partisan de la proposition qui répond aux desiderata de son parti, mais il se livre à de nombreuses réserves. Il veut notamment des précisions et de la franchise. Or la proposition en manque, dit l'orateur.

M. Poirier de Narçay combat la proposition qui lui semble inutile et dangereuse.

— Continuons, dit-il, de maintenir l'union sacrée et réunissons-nous tous autour de ceux qui représentent la France devant l'ennemi.

M. Durafour s'attache surtout à signaler les méthodes défectueuses de recrutement. L'orateur parle avec fougue et fait applaudir ses violences par les socialistes. Il demande que chacun soit à sa place, les ouvriers à l'usine, les parlementaires au Parlement. (Rires).

M. Léon Bérard combat la proposition. Il faut, dit-il, laisser au pouvoir exécutif toutes ses responsabilités. La proposition Dalbiez eut fait de Gambetta un commis d'intendance et de Freycinet un commissaire de gare. (Applaudissements et rires.)

M. Boisneuf, député nègre de la Guadeloupe, demande que la loi impose le service obligatoire à tous les Français des colonies. (Applaudissements.)

M. Millerand était très attendu. On était désireux de savoir ce que le ministre de la guerre dirait de cette proposition pleine de bonnes intentions, mais peu compréhensible et nébuleuse. M. Millerand a été aussi clair et aussi net qu'à son habitude.

Il a d'abord expliqué toutes les instructions données par lui au commandement et aux armées depuis qu'il a pris le portefeuille de la guerre. Il a lu et commenté ensuite ses circulaires et décrets qu'il a inspirés. Puis, prenant les articles de la proposition Dalbiez, il a montré leur danger pour la vie nationale.

M. Millerand a prouvé qu'il manquerait 30,000 mineurs, 32,000 employés de chemins de fer, 25,000 agents des postes et télégraphes, etc.

Ce sont là des chiffres intéressants et qui ont causé une vive impression sur la Chambre. On entrevoit, en effet, les effets de la désorganisation industrielle et économique de la France.

La question des munitions a été largement traitée par le ministre, qui a prouvé qu'il ne fallait rien désorganiser alors que rien ne laissait à désirer et que tout marchait admirablement.

M. Millerand fait le tableau saisissant des espérances allemandes au début de la guerre. Nos ennemis avaient compté sur nos divisions ; ils voyaient la France en révolution et espéraient sa faible résistance. Maintenant ils souhaitent encore la fin de l'union indissoluble qui s'est manifestée le 4 août. Ils se trompent encore. Nous combattrons sans divisions jusqu'à la victoire. Il est difficile de donner une idée de la force avec laquelle M. Millerand s'est exprimé.

L'extrême-gauche, qui l'avait d'abord écouté avec froideur, s'est déclarée vaincue et a joint ses applaudissements enthousiastes à ceux des autres groupes de la Chambre et même du public des tribunes.

La séance a été levée au milieu d'une grande émotion.

T. H.

Le Président de la République
AU BOIS LE-PRÊTRE

Nous avons annoncé que le président de la République avait passé les journées de dimanche et de lundi derniers à visiter nos ouvrages avancés dans l'Est.

L'Impartial de l'Est dit que M. Poincaré a voulu se rendre compte des progrès réalisés par nos troupes dans la région du bois Le-Prêtre.

Lundi matin, il arrivait à Montauville, passait rapidement la revue des troupes qui s'y trouvaient au repos et partait ensuite pour la direction du Quart-en-Réserve du bois Le-Prêtre, dont il visitait les tranchées jusqu'à environ cent mètres des lignes allemandes.

A son passage à Montauville, M. Poincaré fut reçu par la municipalité. Un groupe de jeunes filles lui offrit un superbe bouquet aux couleurs tricolores, et l'une d'elles lui souhaita la bienvenue. M. Poincaré répondit en remerciant ces jeunes filles des sentiments qu'elles venaient d'exprimer :

Comme vous l'avez fort bien dit en un langage très élevé, notre frontière n'est que provisoire. Mais notre courageuse armée ne se contentera pas de la reculer jusqu'à ces limites de l'an passé, elle nous rendra ces provinces qui, depuis 45 ans, gémissent sous le joug de nos barbares ennemis.

Les Pertes britanniques

Nous avons fait connaître hier les déclarations faites par M. Asquith à la Chambre des Communes.

Une dépêche, dont le texte prêtait à confusion, nous a fait dire que les pertes signalées se rapportaient au corps expéditionnaire anglo-français aux Dardanelles.

Il s'agit en réalité des pertes subies par les *corps expéditionnaires anglais en France et aux Dardanelles depuis le début des hostilités.*

LA GUERRE

311e JOURNÉE

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris, 10 juin, 15 heures.

Très violent combat d'artillerie toute la nuit, dans la région de Lorette et de la sucrerie de Souchez. L'ennemi a prononcé, à 21 heures, une attaque aussitôt repoussée.

Les Allemands ont bombardé Neuville-Saint-Vaast, mais n'ont pas tenté de le reprendre

Nous avons réalisé de nouveaux progrès dans le Labyrinthe. Dans la région de Hebuterne, notre gain a été entièrement maintenu et porte sur un front de dix-huit cents mètres et une profondeur de environ un kilomètre.

Rien de nouveau sur le reste du front.

Paris, 23 heures.

La lutte d'artillerie a continué dans le secteur au Nord d'Arras. Elle a été gênée cependant par un brouillard très épais.

Des rapports complémentaires sur la prise de Neuville-Saint-Vaast établissent que la partie Nord-Est du village et le fortin que l'ennemi y avait organisé ont été défendus avec une extrême opiniâtreté.

C'est par une lutte pied à pied, maison à maison, que notre infanterie s'est emparée de la totalité de la position.

Les Allemands ne se sont retirés qu'à la dernière extrémité, laissant entre nos mains un nombreux matériel, dont un canon de 77, plusieurs mitrailleuses.

Nous avons trouvé dans les maisons, dans les boyaux et dans les caves près d'un millier de cadavres allemands.

Dans la région de Hébuterne, nous avons pris à l'ennemi, dans les journées des 7, 8 et 9 juin, six mitrailleuses.

En Champagne, dans la région de Beauséjour, l'ennemi a attaqué nos tranchées avec plus d'un bataillon. Il a été partout repoussé. De nombreux cadavres allemands sont restés sur le terrain.

Sur les Hauts-de-Meuse, notamment aux Eparges, violent combat d'artillerie au cours duquel nos canons ont réduit au silence les batteries ennemies.

Official Report of the French Government

June 10th. — 3 p. m.

Violent artillery fighting took place all night in the region of Lorette and the sugar works of Souchez. A 9 o'ck. the enemy made an attack which was immediately repulsed.

The Germans have bombarded Neuville-St-Vaast, but did not try to retake it.

We made new progress in Le Labyrinthe. In the district of Hebuterne, we have entirely maintained our gain, which extends on a front of 1800 yards, and a depth of about one kilometer.

Nothing new on the rest of the front.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

Londres, 10 juin.

Les détails sur la marche en avant le long du Tigre et sur l'occupation d'Amara montrent que les troupes qui menaçaient depuis quelque temps Korna ont été complètement démoralisées par les combats livrés les 31 mai et 1er juin.

Les Turcs, en s'enfuyant le plus vite possible sur des mahalas et des vapeurs, n'ont pas résisté au petit détachement qui les poursuivait sur le fleuve. Les mahalas se sont rendues aussitôt qu'elles ont été rattrapées.

La canonnière turque *Marmarias* a été coulée et le transport *Mossoul* a été capturé.

Bien que l'effectif du détachement qui est arrivé à Amara sur la *Comet* et sur quelques petites embarcations fût tout à fait insignifiant, toute la garnison, soit plus de mille hommes, a capitulé, et avec elle le gouverneur civil d'Amara, Halim bey, commandant des troupes qui combattirent à Korna, et Seif Ullah, commandant des deux bataillons de pionniers.

Peu après notre occupation d'Amara, l'avant-garde des troupes de la colonne de Daghostini, qui s'était repliée précipitamment dans la ville, venant de la vallée de Kherka, a été faite prisonnière. Le reste du détachement, évalué à environ 2,000 hommes, s'est enfui, nous abandonnant un gros canon. Celles des troupes de l'ennemi qui ont échappé à la capture se retirent dans un désordre complet ; beaucoup de soldats ont jeté leurs armes.

Les 80 officiers et les 2,000 hommes mentionnés dans le communiqué du 7 juin auraient été capturés sur le Tigre depuis le 31 mai.

COMMUNIQUÉ BELGE

Situation le 8 Juin

Faible activité de l'artillerie ennemie qui a bombardé sans résultats les postes avancés de Ramscappelle et Pervyse. Notre feu a dispersé des travailleurs allemands en plusieurs points du front ennemi.

COMMUNIQUÉS ITALIENS

Rome, 10 juin.

Notre action se poursuit sur toute la frontière du Tyrol et du Trentin.

Nos troupes, malgré une vive résistance de l'ennemi, se sont approchées de la passe de Falzarego, au delà de la frontière.

Nous avons combattu victorieusement à dix kilomètres au Nord de Cottina d'Ampezzo. Nous nous sommes emparés de pièces d'artillerie et de munitions.

Dans le voisinage de Monte-Croce et de Carnico, les alpins se sont emparés, le 8, de l'importante position de Preikofel, défendue avec acharnement par les Autrichiens.

Nous avons fait une centaine de prisonniers.

Rome, 10 juin.

Le long de la ligne de l'Isonzo, nous essayons de rejeter l'ennemi des positions qu'il occupe encore sur la rive droite du fleuve.

Nous nous sommes emparés de positions importantes.

Nous avons occupé Monfalcone.

Dans la région de Monte-Néro, nous avons chassé les Autrichiens qui ont laissé une centaine de cadavres et une soixantaine de blessés.

Dans les autres régions de l'Isonzo, nous avons fait 400 prisonniers.

Nos pertes sont peu importantes. Celles de l'ennemi sont considérables,

COMMUNIQUÉS RUSSES

Petrograd, 9 juin.

Dans la région de Kovno, l'ennemi a progressé légèrement dans les forêts de Kolzlovorouda..

Sur le Dniester, nous avons fait 800 prisonniers.

L'ennemi a franchi le fleuve près de Jouravno.

— La flotte de la mer Noire a bombardé Zoungouldak-Kozla.

Nous avons détruit des installations houillères et coulé deux vapeurs charbonniers turcs.

(*Etat-Major de l'Armée du Caucase*)

Petrograd, 10 juin.

Les Turcs et leurs commandos irréguliers ont été complètement délogés des régions limitrophes de Batoum et de Kars.

Notre offensive s'est poursuivie dès lors sur les frontières de la Turquie d'Asie, sur la rive droite du Tchorokh, ainsi que sur le front de la rivière Tortum.

Nos troupes, surmontant les difficultés de cette région extrêmement montagneuse, obligées de progresser le long de sentiers très rares, avançant fréquemment sur des terrains privés de routes, franchissant des sommets presque inaccessibles, marchant dans la neige profonde, ont délogé pas à pas les Turcs de leurs positions puissamment fortifiées, et, le 4 juin, elles s'emparaient de tout le territoire situé entre notre ancienne frontière et les rivières Tchorokh et Tortum.

Jusqu'ici, nos troupes ont rencontré surtout des avant-gardes turques et de nombreux commandos irréguliers, tandis que la masse principale des forces ottomanes, concentrées dans cette région, se sont fortifiées sur le front des villages Ardost, Chakerli et Kiamous.

Les unités de l'armée turque, complétées après les combats de Rarakych, ont occupé de très fortes positions naturelles dans des montagnes presque inaccessibles et ont encore renforcé ces positions par plusieurs étages de tranchées et par des ouvrages fortifiés. Cela n'arrêta pas nos braves troupes qui, dès le 4 juin, attaquèrent ces positions bien que difficilement accessibles. Par une poussée brusque dans la vallée de Sevrichai, elles s'emparèrent de la première ligne de fortifications, puis, durant cinq jours, par des assauts successifs, elles enlevèrent les autres positions, une à une. Avançant par les sentiers, transportant les canons à dos d'homme, atteignant jusqu'à 10,000 pieds d'altitude et prononçant fréquemment des attaques à la baïonnette, elles délogèrent les Turcs qui résistèrent opiniâtrement, grâce à la série de positions qu'ils avaient au préalable organisées.

Nos troupes occupèrent Ardost le 6 juin et Ide le 7. Au cours de notre vigoureuse offensive, nous avons fait de nombreux prisonniers appartenant aux 83e, 85e, 86e, 88e, 89e, 90e, 91e et 94e régiments turcs. A Ardost et à Ide, ainsi que sur d'autres points, nous avons enlevé beaucoup de vivres, une grande quantité de gargousses et de caissons, et un matériel important de téléphone et de télégraphe.

Le 18 mai, nos troupes ont accompli la tâche qui leur avait été assignée dans la direction d'Olty.

Sur ces entrefaites, les Turcs ayant concentré dans la région d'Ourmiah le corps de Khalil bey, attaquèrent, le 28 avril, notre avant-garde qui s'avançait vers Dilman. Malgré l'énorme supériorité numérique des Turcs, notre avant-garde, tout en entravant héroïquement la poussée impétueuse des forces nombreuses de l'ennemi, se repliait lentement vers les hauteurs de Moukhandjik, à plusieurs verstes au Nord de Dilman ; en même temps le gros de nos forces approchait de Moukhandjik.

Le 1er mai, les Turcs entamèrent une offensive décisive, la prononçant sur un large front, contre nos positions près de Moukhandjik ; mais ils se heurtèrent à la résistance vigoureuse de nos forces qui, après un combat acharné de deux jours, après avoir repoussé les attaques de l'ennemi, prirent à leur tour, le troisième jour, fougueusement l'offensive.

Dernière Heure

Torpilleurs anglais coulés

Londres, 10 juin

Une note officielle de l'amirauté britannique dit que ce matin, de bonne heure, un sous-marin allemand a torpillé et coulé dans la mer du Nord deux torpilleurs anglais, les numéros *10* et *12*.

Les survivants, au nombre de 41, ont été débarqués.

Un nouveau Dirigeable allemand aurait été détruit

Amsterdam, 10 juin.

Selon une dépêche de Bruxelles au *Telegraaf* un aviateur allié a détruit dimanche soir un dirigeable Parseval à Helmet, près de Bruxelles.

Un Taube sur Remiremont

Remiremont, 10 juin.

Un Taube a survolé à la ville.

Pourchassé par le canon, il a fui sans jeter de projectile.

NOUVELLES DU FRONT

L'Enlèvement du Saillant de Quennevière

(OFFICIEL)

Entre l'Oise et l'Aisne, à l'Est de la région vallonnée que couvre la forêt de Laigue, se déploie un vaste plateau, compartimenté par le cours raviné des ruisseaux qui descendent vers l'Aisne.

C'est un pays de grande culture, d'un vaste horizon. Quelques bouquets marquent l'emplacement des fermes (Ecafaut, Quennevière, Touvent, les Loges), grands bâtiments entourés de vieux arbres.

Les tranchées sillonnent le plateau, striant de raies brunes les champs où le blé et l'avoine ont poussé à l'aventure dans les chaumes de l'an dernier.

Ecafaut et Quennevière sont dans nos lignes. Les Loges et Touvent sont à l'ennemi.

Le plateau est incliné en pente légère de l'Ouest vers l'Est.

Devant la ferme de Quennevière, le front allemand forme un saillant à la pointe duquel était organisé une sorte de fortin, tandis que des ouvrages de flanquement protégeaient les deux extrémités.

La première ligne était renforcée à très courte distance d'une seconde, et sur certains points même d'une troisième. A la corde de l'arc formé par le saillant, une tranchée en crémaillère constituait le deuxième front de défense.

Toute cette organisation très puissante a été prise d'assaut le 6 juin. C'est donc l'ensemble du système défensif ennemi, sur un front d'environ 1,200 mètres, qui est tombé entre nos mains.

Les premières pièces d'artillerie allemande se trouvaient immédiatement en arrière, à hauteur d'un ravin qui descend vers Touvent.

La préparation d'artillerie

L'attaque fut précédée d'un bombardement méthodique de la position. Nos tirs se poursuivirent pendant toute la journée du 5 juin, coupés de longs intervalles, repris ensuite par rafales violentes. A la fin de la journée, les défenses accessoires avaient été bouleversées et brisées.

Pendant la nuit, le tir fut lent mais continu et accompagné de feux de mousqueterie et du jet de torpilles aériennes, de façon à interdire à l'ennemi tout travail de remise en état.

Le 6 juin, de 5 heures à 9 heures, le bombardement reprit avec une plus grande intensité. Puis il se fit un grand silence jusqu'à 9 heures 45. A ce moment, des rafales courtes mais d'une extrême violence se succédèrent à des intervalles très rapprochés.

Un fourneau de mine, préparé sous le fortin, fit explosion.

A 10 heures 15, l'infanterie sortit des tranchées.

Les Effets du Bombardement

L'ennemi, à ce moment, avait déjà beaucoup souffert.

Le front de Quennevière était tenu par quatre compagnies du 86e régiment, composé d'hommes des villes hanséatiques et de Prussiens du Schleswig.

Dès le 5, en prévision d'une attaque, les compagnies de soutien placées dans le ravin de Touvent avaient renforcé la garnison des tranchées et deux compagnies de réserve étaient venues prendre leur place.

Les deux bataillons qui se trouvaient ainsi au complet en ligne avaient subi, par le bombardement, de grosses pertes.

Sous le feu de notre artillerie, les Allemands s'étaient terrés, par groupe de quatre, six ou dix, dans leurs abris souterrains. Mais nos gros obus avaient défoncé la couverture de plusieurs de ces trous, tuant ou ensevelissant les hommes.

Les guetteurs eux-mêmes s'étaient cachés.

L'artillerie avait à peine allongé son tir qu'il virent surgir au-dessus du parapet nos troupiers.

L'assaut

L'assaut fut donné par quatre bataillons, zouaves, tirailleurs et bretons.

Les hommes étaient sans havresac, ayant chacun trois jours de vivres, 250 cartouches, deux grenades à main et un sac à terre, qui promptement rempli, devait leur fournir un premier abri dans les tranchées prises et retournées contre l'adversaire.

Chaque bataillon avait deux compagnies de première ligne, ayant ordre de pousser au delà des premières tranchées. La seconde vague était chargée du nettoyage de la ligne conquise.

A l'heure fixée, les premières compagnies furent dehors, 150 à 200 mètres les séparaient de la tranchée ennemie. Les baïonnettes brillaient au soleil ; on vit toute la ligne d'un même mouvement s'avancer.

L'artillerie allemande, rapidement alertée, s'était mise à battre le terrain. L'infanterie au contraire, fut surprise. Quelques coups de fusil furent tirés presque à bout portant sur nos soldats au moment où ils abordaient la tranchée. Un officier de zouaves tomba frappé ainsi : il ne poussa qu'un cri : « Vive la France ! »

L'on entendit pendant quelques instants le bruit sec d'une mitrailleuse, mais les mitrailleurs n'avaient plus le sang-froid de pointer ; ils tiraient en l'air. La première vague submergea la tranchée. La mitrailleuse se tut.

L'attaque avait été déclanchée à 10 h. 15. A 10 h. 40, les premiers prisonniers arrivaient au poste de commandement du général de division. Un feldwebel, interrogé sur les pertes de l'ennemi, ne put que répéter, avec un œil agrandi d'épouvante : « *Bayonett ! Bayonett !* »

Les pertes ennemies

Le « nettoyage » prescrit fut rapide et complet. Deux cent cinquante prisonniers représentent les uniques survivants des deux bataillons du 86e.

Les compagnies de soutien du ravin s'étaient portées en avant au moment de l'attaque, mais elles tombèrent sous le feu de de notre 75 et en quelques instants furent décimées et dispersées. Quelques hommes, cachés dans des trous ou derrière des buissons, se rendirent dans la journée ou dans la nuit.

Les compagnies ayant un effectif de 230 à 250 hommes, près de 2,000 hommes ont été ainsi, en quelques instants, définitivement mis hors de combat.

Les Canons

Les zouaves, dépassant la deuxième ligne, s'élancèrent vers le ravin de Touvent. Des patrouilles les précédaient. Tout d'un coup, dans un champ de luzerne, on vit les patrouilleurs vaciller et tomber. Il y eut parmi ceux qui les suivaient un instant d'hésitation. Cependant, aucun coup de feu n'avait été tiré.

Le chef de bataillon courut en avant ; il reconnut, caché dans le champ, un réseau de fil de fer qui protégeait à quelques mètres plus loin un ouvrage garni de trois canons. Tandis que les hommes tombés se relevaient, il franchit rapidement les fils de fer et, grimpant sur une pièce, il appela à lui ses zouaves.

Les servants s'étaient tapis dans leur abri. C'est là qu'ils furent pris. On y trouva également un officier d'artillerie couché, en chemise et en caleçon, à qui l'on remit un pantalon de treillis et une veste, et qui fut dans cet équipage, renvoyé sur l'arrière.

L'Organisation de la Position

Le commandement s'était aussitôt préoccupé d'organiser la position conquise. Grâce à des têtes de sape déjà poussées avant l'attaque dans la direction des postes d'écoute allemands, la nouvelle ligne était immédiatement reliée à notre ancienne position par des boyaux.

Des équipes de sapeurs aux deux extrémités du saillant mettaient en état de défense, avec des sacs à terre, les barrages au point de soudure des deux lignes, où le contact était immédiat.

Les canons de 77 ayant été mis hors d'usage, les éléments qui avaient dépassé la deuxième ligne y étaient ramenés, et notre nouveau front de défense était aussitôt garni de mitrailleuses.

Les contre-attaques

L'ennemi, qui tout d'abord n'avait réagi qu'avec son artillerie, lança bientôt, avec ses réserves locales rapidement alarmées une contre-attaque mal préparée et follement téméraire.

Les troupes se déployèrent en terrain découvert. Sous le feu de nos mitrailleuses et du 75, les lignes de tirailleurs tourbillonnèrent, se brisèrent et fondirent en quelques instants. Quelques officiers vinrent bravement se faire tuer devant la tranchée ; ils ne furent pas suivis.

Nos aviateurs avaient signalé l'arrivée de nouveaux renforts : deux bataillons amenés de Roye en autobus. Ces troupes attaquèrent au cours de la nuit, à huit reprises, et furent chaque fois arrêtées par nos tirs de barrage ou nos feux d'infanterie.

Au matin, renonçant à l'attaque de front, l'ennemi chercha à progresser aux deux extrémités du saillant par les boyaux. Mais écrasés sous une pluie de grenades, les Allemands s'épuisèrent. Leur attaque mollit, puis cessa. La fin de la journée du 7 fut calme.

Le Bilan

Nous avons compté sur le terrain des contre-attaques environ deux mille cadavres. Les pertes totales de l'ennemi en tués dépassent donc certainement 3,000 hommes, à quoi s'ajoutent les blessés.

Nous avons eu de notre côté 250 tués et 1,500 blessés, presque tous atteints légèrement par éclat d'obus. Les blessures par balles sont très peu nombreuses.

Notre butin comprend vingt mitrailleuses et un très important matériel de tranchées (boucliers, téléphones, cartouches et grenades, jumelles binoculaires).

Le Tableau d'Honneur

Le 9 juin, le général commandant l'armée a remis au commandant des bataillons d'assaut la Croix de guerre décernée à ces unités, citées chacune à l'ordre de l'armée.

Dans une clairière, les compagnies déléguées à cette cérémonie formaient un grand quadrilatère : lignes bleu de ciel des fantassins, lignes khaki des troupes d'Afrique. La canonnade incessante ponctuait les paroles du général qui exprimait à tous sa satisfaction et sa reconnaissance.

L'un des bataillons cités à l'ordre de l'armée appartient au régiment de Palestro, celui sur les contrôles duquel le roi Victor-Emmanuel III figure aujourd'hui, ainsi que jadis son illustre aïeul, avec le grade de caporal.

Le régiment allemand no 86, auquel l'affaire de Quennevière a coûté la perte totale de deux bataillons, porte le nom de : « Fusilier Régiment Kœnigin ». Son chef est l'impératrice d'Allemagne, reine de Prusse.

La Main-d'Œuvre et la Défense Nationale

Le Parlement et les commissions se sont, à juste titre, préoccupés, d'accord avec le gouvernement, d'un nouvel accroissement de notre matériel de guerre.

Il faut en effet que l'industrie française fasse aujourd'hui un nouvel effort.

Pendant les premiers mois de guerre, elle a créé de toutes pièces, pour répondre aux premiers besoins de la défense nationale, des fabrications auxquelles elle n'était pas accoutumée. Patrons et ouvriers ont rivalisé de zèle.

Cet effort de la première heure doit se consolider en une œuvre méthodique d'organisation qui permettra d'employer au mieux toutes les ressources de l'industrie nationale.

C'est dans cet esprit que le gouvernement a décidé d'aider de toutes ses forces les industriels travaillant pour la guerre afin qu'ils réalisent dans les délais voulus, les commandes qui leur ont été passées et qu'ils organisent, en outre, de nouvelles productions.

1° Le gouvernement a décidé de rendre aux industriels (sous le contrôle des services producteurs du ministère de la guerre), quelle que soit leur classe et quel que soit leur grade, les ouvriers ayant travaillé autrefois dans leurs usines et qu'ils réclament nominativement comme indispensables à leurs fabrications. Une dépêche les a avertis de cette résolution.

2° Le gouvernement a décidé, outre ces rappels individuels, de répondre aux demandes d'ouvriers professionnels ou manœuvres, qui lui sont adressées par les industriels pour le renforcement de leurs effectifs du temps de paix incomplètement reconstitués.

Tous les ouvriers qualifiés seront recherchés. Des appels réguliers ont été prescrits dans les dépôts et dans le corps. Dans les dépôts un registre d'inscription sera ouvert et tenu à jour.

3° Un service de placement organisé par le sous-secrétariat d'Etat à la guerre et qui centralisera tout à la fois les offres des industriels et les demandes des ouvriers permettra d'utiliser aussi toute la main-d'œuvre ancienne ou nouvelle que l'activité métallurgique du temps de guerre a déjà accrue dans la population civile.

Ainsi seront utilisées toutes les ressources de main-d'œuvre dont peut disposer la nation mobilisée. Ainsi seront reconstituées avec toute leur capacité productrice les entreprises du temps de paix qui peuvent être tournées vers la guerre. Ainsi sera accrue pour la défense nationale toute la force de production dont notre industrie est capable.

Les Combats autour de Lille

Les Allemands emmènent 900 jeune gens

Une correspondance particulière de Courtrai à la *Vlaamsche Stem*, en date du 31 mai, donne des détails intéressants sur les combats livrés en ce moment dans les environs de Lille.

Neuf cents jeunes français, tous âgés de 19 à 30 ans, y lisons-nous, ont été emmenés de Lille et des environs par les Allemands. Il semble bien que ce soit parce que la situation de ceux-ci est devenue critique. De certains points élevés de la ville, on peut très bien observer les mouvements des troupes françaises et anglaises qui ne sont pas éloignées de plus de 5 kilomètres.

Dans le courant de la semaine dernière, une patrouille de 22 soldats français réussit à arriver jusqu'aux portes de Lille. Malheureusement, elle ne put pénétrer plus loin que La Madeleine où les Allemands l'arrêtèrent.

Sans doute, les Allemands déclareront-ils qu'ils ont été obligés de veiller à leur propre sécurité en déportant ainsi 900 bourgeois absolument innocents.

Les Etats-Unis et l'Allemagne

Les Explications de M. Bryan

M. Bryan a fait une déclaration au sujet de la position prise par lui dans deux des points sur lesquels il diffère d'avis avec le président Wilson. Ce sont les suivants :

1° Proposition de faire étudier l'affaire par une commission internationale ;

2° Propoaition d'avertir les Américains de ne pas voyager à bord d'un navire belligérant ou porteur de cargaisons de munitions.

Je soutiens, a dit M. Bryan, que les Etats-Unis doivent dire franchement à l'Allemagne que nous voulons bien appliquer à ce cas le principe que nous devons appliquer en vertu des traités aux différends entre les Etats-Unis et les trente pays avec lesquels nous avons fait des traités comportant l'examen de n'importe quel désaccord.

L'ancien secrétaire d'Etat fait remarquer que parmi les nations signataires desdits traités, se trouvent la France, la Russie et l'Angleterre, qui s'engagent par là à ne pas faire la guerre aux Etats-Unis sans laisser écouler une année pour l'examen du différend surgi. L'Allemagne a également accepté ce principe, quoiqu'elle n'ait pas signé le traité dans ce sens.

Je ne sais pas, a ajouté M. Bryan, si l'Allemagne accepterait cette offre. Mais, à mon avis, les Etats-Unis devraient la faire.

Sur le second point, M. Bryan demande pourquoi il serait permis à un citoyen américain d'impliquer son pays dans la guerre en voyageant sur un vaisseau belligérant, alors qu'il sait qu'il va traverser la zone dangereuse.

La question, dit-il, n'est pas de savoir si un Américain a le droit, de par la loi internationale, de voyager sur un navire belligérant, mais bien de savoir s'il ne doit pas, par égard pour son pays, éviter, si possible, le danger.

M. Bryan a repris aussi l'argument qu'il faudrait défendre aux navires recevant des passagers américains de porter des munitions.

Pour conclure, M. Bryan admet que le président Wilson peut avoir raison dans l'attitude qu'il a adoptée.

Mais, comme citoyen privé, j'ai repris, dit-il, ma liberté de préconiser ces deux propositions et d'appeler sur elles l'attention publique, afin d'obtenir l'expression du sentiment général qui appuierait le président au cas où, dans l'avenir, ce sentiment se trouverait compatible avec son avis propre. Nous devons recourir à ces remèdes.

Le président Wilson s'est refusé à commenter cette déclaration de M. Bryan.

« L'homme des fausses alarmes »

De nombreux Américains à Londres, croient, maintenant, à l'imminence de la guerre entre les Etats-Unis et l'Allemagne, en raison de la démission de M. Bryan.

Depuis un mois, les Américains résidant en Allemagne croient à une rupture possible. Un fonctionnaire des Etats-Unis, qui, venant de Berlin, traversa Londres récemment fut à même de constater l'exode des Américains.

La Note à l'Allemagne est envoyée

Après une conférence, mercredi, avec le président Wilson, M. Lansing, faisant fonctions de secrétaire d'Etat, a annoncé que la note américaine serait expédiée dans l'après-midi à l'Allemagne et communiquée à la presse pour être publiée dans les journaux vendredi matin.

Les Etats-Unis n'attendront pas que l'ambassadeur des Etats-Unis à Berlin ait accusé réception de la note pour la publier.

Bien que l'on n'ait aucune indication sur le contenu de la note, on croit savoir qu'une réponse non satisfaisante de la part de l'Allemagne aurait comme résultat la rupture des relations diplomatiques, et si les attaques contre les Américains continuent, de plus graves complications pourront surgir.

Les Clauses

Le correspondant du *Daily Chronicle* à New-York apprend de la source la plus haute que les Etats-Unis demandent à l'Allemagne l'acceptation des clauses suivantes :

1° L'Allemagne cessera toute attaque contre les navires marchands américains, même si ceux-ci portent de la contrebande ;

2° L'Allemagne cessera toute attaque contre les paquebots, à condition que les Etats-Unis renforcent les lois sur la prohibition du transport des explosifs par cette catégorie de navires ;

3° L'Allemagne n'attaquera pas les paquebots, même si ceux-ci transportent des fusils et des canons, du moment qu'ils n'ont pas d'explosifs à bord ;

4° L'Allemagne offrira des réparations pour les navires américains dont la destruction par les sous-marins allemands aura été prouvée, ainsi que pour les vies américaines perdues ;

5° L'Allemagne offrira toutes les réparations possibles pour les pertes de vies américaines causées accidentellement dans l'avenir.

La Flotte américaine

Les Etats-Unis ont en ce moment, en service actif, 225 bâtiments de tous types, plus 101 également de types divers en réserve et susceptibles de participer à la guerre. Il y a, en outre, en construction, 77 navires dont 7 dreadnoughts, 23 destroyers, 38 sous-marins et 7 croiseurs auxiliaires.

LA SANTÉ DU ROI DE GRÈCE

Le bulletin de la santé du roi, 9 juin soir, était ainsi rédigé :

Température, 36°9. Pouls, 108. Respiration, 18.

L'état de la plaie est très satisfaisant ; l'état général est moins satisfaisant.

Il y a une légère inflammation des reins, des traces d'albumine dans les urines et continuation du catarrhe intestinal.

Les Allemands et les Gaz asphyxiants

Une infirmière dévouée de la Croix-Rouge depuis le début de la guerre, a recueilli de la bouche d'un de ses malades, blessé à Carency, les déclarations ci-après :

« Les captifs allemands, interrogés sur les fourneaux asphyxiants déclarent que l'allumage de chaque foyer est fait par quatre hommes, sacrifiés d'avance, car ils tombent étouffés et empoisonnés. Inutile d'ajouter que les malheureux ne savent jamais que leurs chefs les envoient à une mort certaine. »

Sur le Front Italien

A la Frontière de l'Est

Les Autrichiens ont renforcé leur artillerie à Tolmino, qui a subi de graves dommages par suite du bombardement italien.

Les pertes des Autrichiens deviennent sérieuses, car le tir des Italiens manque rarement le but. Un dépôt de munitions des Autrichiens a sauté ; il y a eu 300 victimes.

Le passage de l'Isonzo s'effectue normalement, grâce au dévouement des pontonniers, que le feu ennemi ne rebute pas.

Les Italiens tentent également le passage du fleuve Zersoccia, et les Autrichiens se fortifient désespérément aux alentours.

(Zersoccia se trouve à 2 kilomètres au-dessous de Piezzo, dans les Alpes Juliennes.)

L'Avance italienne

Sous la pression continuelle de deux colonnes italiennes, les Autrichiens ont été obligés de rétrograder au Nord-Ouest de Tolmino. La colonne opérant à l'Ouest a traversé la rivière à l'endroit des gués. Elle s'y est déjà retranchée et se dispose à entreprendre l'attaque plus longue et plus difficile du déblayement de la plaine de Gorizia. L'état-major autrichien rappelle en toute hâte les régiments croates, slovènes, bohèmes actuellement en Galicie, pour les concentrer sur l'Isonzo. On envoie également sur le front italien des troupes qui étaient destinées à opérer contre la Serbie et le Montenegro.

Le Roi sur le Front

La frontière italienne, depuis le Stelvio jusqu'à la mer, soit environ 500 kilomètres, n'a pas le caractère d'une ceinture régulière comme celle de la France ou de la Galicie, mais elle est formée par une suite de vallées. Le roi a remonté ces vallées, visité toutes les tranchées avancées, suivi tous les corps en marche.

Un officier de chasseurs alpins, auquel le roi avait exprimé son désir de rejoindre l'avant-garde sur une hauteur, lui avait respectueusement fait remarquer la difficulté et le danger ; le roi répliqua en souriant que là où avaient passé les chasseurs alpins pouvait aussi passer le vieux chasseur de chamois qu'il est. Le roi fit alors l'ascension de la hauteur.

Victor-Emmanuel était avec la première brigade qui traversa l'Isonzo sur un pont jeté par le génie.

L'élément moral apporté par la hardiesse du petit-fils du caporal de zouaves qui gagna ses galons sur le champ de bataille est très important, car jusqu'à présent, s'il y eut des épisodes riches en énergies morales, il n'y eut pas d'actions de grandes masses. La présence du roi centuple les forces des troupes.

L'Archiduc Eugène

La *Tribune de Genève* annonce que l'archiduc Eugène, commandant en chef des forces austro-hongroises, a établi son quartier général à Laybach.

Les Dreadnoughts Autrichiens

La *Tribuna* a reçu confirmation que le dreadnought autrichien *Tegetthoff* a été sérieusement endommagé par les mines italiennes. Il est également confirmé que le dreadnought *Szent-Istran* n'est pas encore entré en escadre ; ainsi l'Autriche ne disposerait actuellement que de deux dreadnoughts, le *Viribus-Unitis* et le *Prinz-Eugen*.

Les radiogrammes autrichiens interceptés

Il résulte d'un rapport de l'amiral Thaon de Revel que les radiogrammes autrichiens sont régulièrement interceptés par les appareils italiens.

Ce résultat est obtenu grâce à un perfectionnement récent apporté par l'inventeur Marconi.

Grâce à ce dispositif nouveau, les radiogrammes italiens ne peuvent être interceptés par l'ennemi.

L'Ambassadeur ottoman à Rome

L'ambassadeur de Turquie a déclaré qu'il passera l'été à Rome, car il ne prévoit pas d'hostilités entre son pays et l'Italie. « La Turquie, a-t-il ajouté, n'est nullement obligée, bien qu'elle soit l'alliée des empires du centre, de déclarer la guerre à l'Italie, si l'intégrité de l'empire ottoman n'est pas menacée. »

Sur le Front Turc

Les Alliés auraient remporté un grand succès aux Dardanelles

Le bruit court avec persistance à Tenedos que les alliés ont remporté un grand succès dans la presqu'île de Gallipoli ; ils auraient mis en déroute des régiments turcs qui s'étaient retranchés.

Le bombardement de la flotte des alliés est principalement dirigé contre les forts asiatiques et contre les campements turcs établis près de Karantina.

Sur le Front Serbe

Combats aériens

Jeudi matin, entre cinq heures trente et six heures, trois aéroplanes ennemis ont survolé Kragoujevatz. Ils ont lancé des bombes dont quelques-unes n'ont pas explosé. Il y eut trois tués et dix blessés.

Les aviateurs serbes ont rencontré vers Smederevo les avions ennemis au moment de leur retour. Pendant le combat qui s'est engagé, un avion ennemi soumis au feu des mitrailleuses des aéroplanes serbes tomba en territoire autrichien. Une fumée épaisse a été aperçue à l'endroit où l'avion ennemi est tombé.

[Kragoujevatz, ville de la Serbie centrale, est le siège d'une importante fabrique d'armes].

Sur le Front Russe

Heureuses Ripostes russes

La *Tribune de Genève* publie la dépêche suivante de Vienne :

On mande de Tarnow que les Russes, abandonnant la direction du Sud, avancent avec succès vers la Wisloka, où, élargissant leur front, ils se préparent à attaquer les forces du général allemand Mackensen entre Nisko et Utanow. Les Russes ont, par une attaque de nuit, refoulé plus de vingt mille Bavarois qui ont laissé sur le terrain plus de mille tués et blessés.

On mande de Vienne, 9 juin, que dans un combat sur les bords de la Wiszuia les Russes ont refoulé les Autrichiens vers Jaroslaw grâce à une brillante charge de cavalerie, soutenue par une forte artillerie.

Au Sud de Komarow, des troupes bavaroises se dirigeant vers Grodek ont subi un gros échec. Leurs pertes sont évaluées à 3,000 hommes. Les Russes auraient avancé de 8 kilomètres.

On mande de Vienne le 9 juin : Une action est engagée au Sud de Kolomea, entre Zablotow et la Rybnica, près de Nadworna. Les Autrichiens cherchent à remonter au Nord vers Stanislaw. On signale d'importants renforts se dirigeant de Marmaros sur Delatyn.

On mande de Czernovitch que les Russes ont repris la partie Est de la Lomnitza, faisant prisonnière une compagnie allemande qui cherchait à passer le fleuve. Sur la rive gauche du Dniester les Russes déploient une grande activité pour arrêter l'avance des Austro-Allemands. Les Autrichiens ont dû se replier sur plusieurs points.

Les Efforts allemands vers Lemberg

De son côté, le colonel Choumeky, le distingué écrivain militaire russe, écrit dans la *Gazette de la Bourse* de Petrograd :

Les principaux efforts des Allemands visent à atteindre Lemberg (Lvof), non par l'Ouest, de la direction de Przemysl, mais par le Sud. Tandis que les troupes qui avancent vers l'Est sont composées surtout de corps d'élite autrichiens renforcés d'Allemands, l'armée qui attaque dans la direction du Nord, sur le front Est des grands marais du Dniester, est exclusivement allemande.

Actuellement, le centre de gravité de la grande bataille galicienne est sur le front du Dniester, où le général Mackensen espère se frayer un passage jusqu'à Lvof.

Le comte Benkendorff tué

Selon une information de Petrograd, le comte Peter Benkendorff, fils de l'ambassadeur de Russie à Londres, colonel de cavalerie de la garde, a été tué dans une action près de Kowno.

EN ALSACE

A Thann

D'après une lettre d'un soldat sur le front, l'église gothique de Thann aurait gravement souffert du bombardement du commencement de mai. L'orgue est hors de service et les superbes vitraux sont détruits.

SUR MER

Chalutiers coulés

Le chalutier anglais *Saturn*, de Grimsby, a été coulé par le sous-marin *U-18*, à dix-huit milles au Nord-Est de Spurn-Head, dans la mer du Nord.

Le sous-marin donna à l'équipage cinq minutes pour quitter son bord. Les matelots du *Saturn* restèrent seize heures dans la chaloupe avant d'être recueillis et transportés à Shields.

Un autre sous-marin allemand a coulé un autre chalutier à Pentland-Firth, détroit situé entre l'Ecosse et les îles Orcades.

L'équipage fut recueilli par un bâtiment pêcheur et débarqué à Hull.

Le charbonnier anglais *Lady-Salisbury* a été torpillé sans avertissement, de bonne heure, mercredi matin, par un sous-marin allemand, au large de Harwich.

Le charbonnier coula en cinq minutes.

Des dix-huit hommes de l'équipage, huit ont été débarqués avec le corps du chef mécanicien, sept ont été recueillis par un bateau-pilote et deux se sont noyés.

La barque française *La-Liberté* a été coulée dans la Manche par un sous-marin allemand, ainsi que nous le relatons d'autre part.

Comment se ravitaillent les sous-marins allemands

Il y a cinq jours, 96 barils et 1,550 caisses de benzine, déclarés comme pétrole, arrivèrent à la douane de Salonique par chemin de fer, sur la voie de Constantinople-Andrinople-Dedeagatch, et furent chargés, toujours sous la désomination pétrole, à destination du Pirée, pour être embarqués sur un petit vapeur grec se rendant à Calimno (Dodécanèse), où ils furent débarqués dans un endroit écarté et désert

Avertis, les navires alliés arrivèrent et s'en saisirent. Il s'agissait sans doute d'un dépôt pour le ravitaillement des sous-marins ennemis.

Le capitaine du « Prinz-Eitel » s'était enfui

Le croiseur britannique *Detroit* a arrêté, à bord d'un vapeur italien, où il se trouvait déguisé en cuisinier, le capitaine du croiseur auxiliaire allemand *Prinz-Eitel-Friedrich*, qui s'était échappé des Etats-Unis.

La Piraterie Allemande et les Pays Scandinaves

Les pertes en navires causées par la piraterie allemande aux pays scandinaves deviennent importantes.

La Norvège a perdu maintenant 27 navires dont 15 torpillés et 12 coulés par des mines; la Suède : 24 (6 et 8) ; le Danemark : 14 (4 et 10.)

Avis aux Navigateurs

Le ministère de la marine publie l'avis suivant :

A partir du 15 juin, il sera dangereux de franchir le Pas de Calais entre le Colbart et la côte française.

Les bâtiments venant du Nord devront se présenter devant Calais pour y prendre un pilote ou recevoir les instructions nécessaires ; ceux venant du Sud se présenteront à Boulogne.

Les bâtiments qui ne se conformeront pas à ces règles agiront à leurs risques et périls.

(Le Colbart est un banc qui se trouve à peu près au milieu du Pas de Calais, à 4 milles environ dans l'Ouest du cap Gris-Nez.)

LA GUERRE AÉRIENNE

Le retour du vainqueur

Après son vaillant exploit, le sous-lieutenant Warneford a atterri près du cap Gris-Nez, lundi matin.

Il était parti avec deux autres aviateurs effectuer une reconnaissance. Après avoir lancé des bombes sur le hangar à dirigeables d'Evere, ses deux compagnons retournèrent à leur base, mais le sous-lieutenant Warnefort continua sa reconnaissance au cours de laquelle il aperçut entre Gand et Bruxelles, le zeppelin qu'il attaqua aussitôt et abattit.

Nos Aviateurs en Allemagne

Une dépêche de Bâle, 8 juin, dit :

Dans la nuit de dimanche à lundi, disent les journaux bâlois, trois coups de mortier annonçaient à Lorrach l'approche d'avions ennemis. La ville au premier signal avait été plongée dans une complète obscurité. Les aviateurs furent canonnés depuis Tullingen. D'après certains renseignements il s'agissait d'un dirigeable français accompagné d'aéroplanes. L'escadrille suivait le Rhin. Les habitants du quartier de Saint-Jean à Bâle furent réveillés par un feu intense de shrapnels. Le feu d'artillerie partait de la tête du pont d'Huningue. Les aviateurs français semblent profiter de la nuit pour entrer en Allemagne.

Un dirigeable français dans la Forêt-Noire

Les journaux bâlois annoncent qu'un ballon français a traversé la Forêt-Noire dans le voisinage d'Offenburg. Ce ballon n'était accompagné d'aucun aviateur. Le ballon a été bombardé sans succès.

Les Taubes

Un avion allemand a tenté de survoler Nancy, mercredi matin, vers 5 h. 1/2. Il a été arrêté par une dizaine de coups de canon et a fait rapidement demi tour.

Au même moment (on a, du reste, entendu de Nancy 25 ou 30 détonations venant de cette direction), deux autres Taubes ont essayé de bombarder Saint-Nicolas-du-Port. Des avions français ont livré aux avions allemands une chasse efficace.

Un taube a survolé mercredi la région de Colombier-Fontaine mais bientôt il disparaissait à l'horizon.

Un autre taube a été aperçu à une très grande hauteur, à Montbéliard et aux environs. Fortement canonné par le fort du Mont-Vandois, il a disparu dans la direction de Belfort.

EN BELGIQUE

M. Klobukowski sur le Front

M. Klobukowski, qui a visité le front des troupes belges et qui a été reçu par le roi Albert, se déclare enchanté de son voyage.

Le ministre de France près le gouvernement belge à Sainte-Adresse a trouvé le chef de l'Etat admirable de vaillance et d'énergie; les troupes sont superbes de fraîcheur et d'entrain.

M. Klobukowski a dit à un publiciste belge que désormais l'armée belge est reconstituée, renforcée et imbattable : elle poursuit dignement l'œuvre entreprise si glorieusement sur l'Yser.

M. Klobukowski a un espoir absolu que la victoire est prochaine.

Les mouvements de troupes en Belgique

On télégraphie de Rotterdam au *Daily Mail*, le 9 juin, que les renforts allemands continuent à arriver dans l'Ouest. On les dirige sur Anvers, l'Yser, Dixmude.

La frontière est barrée par des fils de fer barbelés où passe un courant électrique.

On a ordonné aux habitants de mettre devant leurs maisons des seaux pleins d'eau et de ne pas bouger de leur logis.

Une nouvelle offensive allemande a commencé hier au Sud d'Ypres. Autour de Dixmude, un violent duel d'artillerie a lieu.

D'autre part, une dépêche d'Amsterdam au *Morning Post* dit qu'un nombre énorme de blessés allemands passent à Liège et à Aix-la-Chapelle, venant des Flandres et du Nord de la France, la plupart pendant la nuit, pour qu'ils échappent aux regards de la population.

Il semble, ajoute le télégramme, que toutes les troupes disponibles en Belgique sont envoyés sur le théâtre oriental.

Les soldats du landsturm wurtembergeois, en garnison dans la région du littoral belge, ont été transportés en Galicie.

Plusieurs déserteurs allemands, qui avaient été arrêtés à Liège, ont été fusillés.

Un exode d'Allemands à Bruxelles

On annonce qu'un assez grand nombre d'Allemands, qui étaient venus s'installer à Bruxelles, lors de l'occupation allemande de la capitale belge, se préparent à retourner chez eux.

Les Crimes allemands

La Commission officielle d'enquête, instituée par le gouvernement belge, vient de publier son quinzième rapport. La Commission s'occupe spécialement des cas où des soldats allemands en armes et marchant au feu se sont fait précéder de civils belges, hommes, femmes et enfants. En dehors des faits déjà connus, elle apporte une série de témoignages formels.

L'abbé de Trannoy, aumônier du 1er régiment de chasseurs à cheval, dépose en ces termes :

Le jeudi 27 août, à Elewyt, j'ai vu une foule de paysans enfermés dans le cimetière autour de l'église, tandis que les pionniers allemands préparaient l'explosion du clocher par la mine. Des projectiles tombaient du toit sur les malheureux qui se trouvaient dans l'impossibilité de se garer.

Le vendredi 28 août, les Allemands mirent en cortège les paysans des environs d'Elewyt. Ils firent marcher tout le monde dans la direction de Malines, sous la menace du revolver, à une allure désordonnée, sans qu'il fût permis de porter les vieillards ou même une femme visiblement enceinte ; ce cortège était dirigé sur Malines, tandis qu'on bombardait la ville.

Les soldats allemands, ainsi que les officiers subalternes, donnaient des signes de pitié. Ces brutalités étaient organisées par les officiers supérieurs.

Chaque rapport de la Commission belge relève de nouvelles atrocités commises par les troupes impériales : assassinats d'officiers belges prisonniers ; blessés achevés à coups de crosse de fusil, etc. Des faits particulièrement abominables sont rapportés par plusieurs témoins :

Les nommés Mourcau, Berson, Rook, Demely, soldats au 5e régiment de ligne, faits prisonniers à Aerschot, le 19 août 1914, vers huit heures, ont été conduits, avec d'autres soldats, à quelque distance de l'endroit où ils avaient été pris. Un officier monté, qu'ils supposent être un major, a donné l'ordre de fusiller les prisonniers, à ce moment au nombre d'une trentaine. Les soldats allemands se groupèrent à quelques mètres d'eux et tirèrent une salve et quelques coups de feu isolés. Une grande partie des prisonniers furent tués ou blessés. Tous les autres s'étaient jetés à terre.

Les survivants furent relevés à coups de pied, de poing et de crosse. On leur lia les mains derrière le dos au moyen de cordes et de fil de fer. Après la fusillade, les Allemands amenèrent auprès du groupe des survivants le lieutenant Fauconier et quelques soldats de la compagnie. Le lieutenant Fauconier avait les mains liées devant le corps ; les soldats, les mains liées derrière le corps.

Au moment où on allait emmener les prisonniers, les soldats allemands firent sortir d'une maison voisine de celle du garde-barrière quatre civils qui s'étaient cachés dans la cave pendant le combat. Parmi ces civils se trouvait un adolescent. Les Allemands les entraînèrent au moyen de cordes et de fil de fer, les firent agenouiller, les mains jointes ; puis quatre soldats les fusillèrent à bout portant. Une des victimes n'étant que blessée, un Allemand l'acheva d'une balle dans la tête.

EN AUTRICHE

Le choléra à Vienne

On annonce, de source officielle, qu'une épidémie de choléra sévit à Vienne.

EN GRANDE-BRETAGNE

Les Nationalistes irlandais contre le Service obligatoire

Au cours d'une réunion du parti nationaliste irlandais, une motion a été votée contre l'introduction du service militaire obligatoire.

AU CANADA

Les volontaires canadiens

Le général Hughes, ministre de la milice, fait un appel immédiat pour obtenir 35,000 volontaires.

Le nombre total des soldats canadiens en service actif s'élèvera ainsi à 150,000.

Dans les Pays Scandinaves

Un projet allemand d'évasion

Le correspondant du *Temps* à Copenhague lui télégraphie :

La découverte d'un projet préparé en Allemagne pour délivrer des officiers de l'équipage des Zeppelins internés en Danemark produit ici une vive sensation. La police vient encore d'arrêter deux Allemands impliqués dans l'affaire ; trois autres avaient déjà été arrêtés. Ils ont avoué. Le projet était de faire échapper ces officiers dans deux grandes automobiles et de les mener jusqu'à la côte où un vapeur allemand les attendait pour les transporter en Allemagne. Le gouverneur militaire d'Aalborg, aidé de la police, a éventé le complot.

Les officiers allemands ne sont plus maintenant autorisés à quitter leur chambre et sont gardés jour et nuit par les troupes. Ces officiers sont les meilleurs de la flotte aérienne allemande et on a appris ici qu'on avait grand besoin d'eux pour la conduite des Zeppelins.

Les Allemands arrêtés, dont deux habitent Copenhague, seront expulsés quand l'instruction de l'affaire sera close.

LA GUERRE ANECDOTIQUE

L'Archéologie dans les tranchées

Du *Bulletin des Armées de la République* :

M. Camille Jullian a lu à ses collègues de l'Académie des Inscriptions, une lettre par laquelle un officier actuellement sur le front l'informe qu'en creusant des tranchées sur un piton dont il a été beaucoup parlé ces temps derniers, on a mis à jour des vestiges d'anciennes constructions, des débris de motifs d'ornementation, ainsi que des pierres portant des inscriptions extrêmement intéressantes.

Cet officier, qui est, paraît-il, un archéologue très érudit, termine sa lettre en annonçant qu'il a, heureusement, réussi à mettre en sûreté ces curieux documents et qu'il se propose de les adresser à l'Académie à la première occasion.

Nos vieilles armées d'Egypte et d'Afrique avaient aussi des savants qui, entre deux batailles, étudiaient les monuments du passé, mais ils ne se battaient pas eux-mêmes. Nos archéologues d'aujourd'hui songent d'abord à tuer des Boches, et ils fouillent la terre quand ils en ont le temps.

Chronique Locale

CONSEIL DE RÉVISION

AJOURNÉS (Classes 1913, 1914 et 1915)
CLASSE 1917
RÉFUGIÉS (Ajournés et Classe 1917)
RÉFORMÉS (du 2 août au 31 décembre 1914)

Le *Conseil de Revision* de la *Classe 1917* (comprenant les *Ajournés* des classes 1913, 1914 et 1915, les *Réfugiés* (ajournés et classe 1917) ainsi que les *Réformés* (du 2 août au 31 décembre 1914), aura lieu au Havre, à l'Hôtel de Ville (salle Ouest) aux dates et heures ci-après :

Lundi 14 Juin, à 14 heures :

1er Canton : Ajournés, Classe 1917, Réfugiés (ajournés et classe 1917).

Mardi 15 Juin

A 9 heures : Réformés (classes 1887 à 1895 incluse).

A 14 h. 1/4 : Ajournés et Classe 1917 du *2e Canton du Havre.*

Mercredi 16 Juin

A 8 h. 1/2 : Réformés (classes 1896 à 1902 incluse).

A 14 h. 1/4 : Ajournés et Classe 1917 du *3e Canton du Havre.*

Jeudi 17 Juin

A 10 h. 30 : Ajournés ;

A 14 h. 30 : Classe 1917 du *4e Canton du Havre.*

Vendredi 18 Juin

A 8 h. 1/2 : Réformés (classes 1903 à 1914 incluse).

A 14 h. 1/4 : Ajournés et Classe 1917 du *5e Canton du Havre.*

Samedi 19 Juin

A 10 h. 30 : Réformés (classes 1887 à 1914 incluse) des communes de *Graville, Bléville, Sainte-Adresse* et *Sanvic.*

A 14 heures : Ajournés et Classe 1917 du *6e Canton du Havre.*

Citation à l'Ordre du Jour

Notre sympathique concitoyen, M. Jean Poret, vérificateur des douanes, né à Sanvic où il participa à la fondation de l'Amicale Aimable-Leblond, fils de M. Jean Porat, contrôleur de la garantie en retraite, s'est engagé volontairement au début de la guerre. Actuellement adjudant au ..e régiment d'infanterie dans la région d'Arras, il vient d'être cité à l'ordre du jour dans les termes suivants :

« Déjà deux fois blessé. — A pris le commandement de la section, le chef de section étant blessé, au combat du 11 mai, et l'a conduite à l'attaque avec une grande énergie. »

Nominations Militaires

Sont nommés :

Au grade de capitaine : M. Gilson, lieutenant au 119e régiment d'infanterie.

Au grade de sous-lieutenant : MM. Janvier, du 319e régiment d'infanterie ; Richier, Leduc, Savare, Andrieux, Grénié et Pupin, du 236e régiment d'infanterie.

Gendarmerie

M. Joseph Lefèvre, soldat au 24e régiment territorial d'infanterie, proposé par la compagnie de gendarmerie de l'Eure, est nommé gendarme auxiliaire

M. Henri Sido, caporal au 21e régiment territorial, proposé par la compagnie de gendarmerie de la Seine-Inférieure est nommé gendarme auxiliaire.

Soldat blessé

M. Lorin, de la Compagnie des Tramways du Havre, et gendre de Mme Guerpin, d'Ourville, très grièvement blessé au cours d'un combat, a dû subir l'amputation d'une jambe.

Mme Guerpin a déjà eu la douleur de perdre un fils à la guerre.

Le soldat Eugène Coisy, de la classe 1900, de la 7e compagnie du 36e régiment d'infanterie, au front depuis le commencement de la campagne :

« A donné complète satisfaction à ses chefs par sa manière de servir. A fait preuve en toutes circonstances d'entrain, d'énergie, de dévouement et de courage.

» Blessé, est revenu au front. »

Le soldat Coisy est chef de bordée aux Docks du Pont-Rouge.

Lucien Verlyndes, soldat au 114e régiment d'infanterie :

« A, avec un entrain admirable, suivi ses chefs dans quatre attaques successives, et par son énergie a contribué à repousser toutes les contre-attaques ennemies. »

Les Sursis pour les Hommes mobilisés ou mobilisables

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux autorités militaires des instructions au sujet de la notification des sursis aux hommes des réserves mobilisés ou mobilisables, de façon à régulariser leur situation.

Les commandants des bureaux de recrutement devront notamment aviser le préfet du département où réside la famille du bénéficiaire du sursis, pour que l'administration puisse immédiatement prendre les mesures nécessaires en vue de la radiation de l'intéressé de la liste des soutiens de famille pendant toute la durée du sursis qui lui est accordé.

Protection des Pigeons voyageurs

Il a été constaté que, depuis quelque temps, des personnes mal intentionnées se livraient, par différents procédés, à la destruction des pigeons voyageurs, causant de ce fait préjudice à la Défense nationale.

Dans le but d'assurer la protection de ces volatiles il est rappelé au public que l'art. 6 de la loi du 4 mars 1898 prévoit l'application de pénalités sévères contre les auteurs des délits de ce genre, qui dorénavant seront poursuivis énergiquement.

Il est rappelé en même temps que tout pigeon-voyageur trouvé ou recueilli doit être remis à l'autorité militaire locale.

Art. 6. — Sera puni d'une amende de 16 à 100 francs sans préjudice de tous autres dommages et intérêts et de l'application, le cas échéant, des peines portées aux articles 434 et 461 du Code pénal, toute personne qui, en n'importe quel lieu

ou quel temps, par n'importe quel moyen, aura capturé ou détruit ou tenté de capturer ou de détruire des pigeons-voyageurs ne lui appartenant pas.

Lorsque dans les douze mois qui ont précédé l'infraction le délinquant aura été condamné en vertu du paragraphe précédent, il y aura récidive, l'amende pourra être portée au double et l'emprisonnement de 6 jours à 3 mois pourra être appliqué.

Les Tarifs douaniers des Saindoux et des Saucissons, de l'Amidon et de la Fécule.

Le ministre de l'agriculture avait demandé à l'Académie d'agriculture de lui faire connaître son avis sur des demandes formulées par le Syndicat du commerce des saindoux, graisses et salaisons de Marseille et par le Syndicat du commerce des saindoux, salaisons et denrées diverses du Havre.

Ces demandes se rapportent, d'une part, au tarif douanier des saindoux et des saucissons, et, d'autre part, au tarif douanier de l'amidon.

M. Henri Sagnier, secrétaire perpétuel de cette Académie, au cours de la dernière séance, a donné lecture des conclusions du rapport de la Commission, exprimant l'avis que la situation commerciale n'exige pas la modification du tarif douanier. Les intérêts de l'industrie sont sauvegardés, puisque les saindoux destinés aux usages industriels sont admis en franchise.

En ce qui concerne la demande formulée par le Syndicat du Havre, tendant à ce que le tarif sur l'amidon importé soit ramené au tarif de la fécule, c'est-à-dire de 22 à 15 fr., au tarif général, et de 18 à 12 fr., au tarif minumum, l'Académie d'agriculture estime que l'amidon et la fécule étant comptés dans deux articles différents des tarifs douaniers, une loi est nécessaire pour modifier les nomenclatures, et que l'assimilation ne peut être réalisée par des décrets. Ces tarifs s'appliquent, d'ailleurs, à des produits dissemblables.

Les conclusions du rapport sont adoptées. Elles seront transmises au ministre de l'agriculture.

Un Terre-neuvier fécampois torpillé par un sous-marin allemand

M. Bachelet, peintre en bâtiments, rue de Mer, à Fécamp, de la Société d'armement Boniface et Cᵉ, a reçu, mercredi, un télégramme lui annonçant que le trois-mâts-goélette *Liberté*, capitaine Féron, avait été torpillé et coulé par un sous-marin allemand et que l'équipage était sauvé.

Le terre-neuvier *Liberté*, qui, cette année, n'avait pas armé pour le Banc, avait quitté Fécamp pour porter à Swansea un chargement de mitrailles de fer. Il en revenait avec un chargement de charbon, quand il a été torpillé au large du canal Saint-Georges.

C'était un des beaux navires de la flottille fécampoise. Construit en 1896 à Saint-Malo, il avait appartenu d'abord à M. H. Chédru et fut commandé en 1899 et 1900 par le même capitaine, Féron, avantageusement connu dans le quartier maritime.

Détail intéressant à rappeler : M. Féron commandait, il y a deux ans, le terreneuvier *Patrie*, à M. A. Chancerel, qui fut perdu dans les circonstances qu'on n'a pas oubliées. L'équipage, sauf trois hommes dont le second, fut sauvé par le transatlantique allemand *Kronprinzessin-Cécilie*, dont le commandant, le capitaine Rantzau, obtint une distinction du ministère de la marine.

M. Féron, jadis sauvé par un navire allemand a ainsi failli périr des actes d'un sous-marin allemand !

L'équipage de la *Liberté* était ainsi composé :

Capitaine Féron, de Fécamp ; Pierre Desjardins, de Saint-Pierre-en-Port, second ; François Burel, de Fécamp ; Auguste Brunet, de Fécamp ; François Le Sech, de Fécamp ; François Letellier, de Saint-Pierre-en-Port ; Ernest Grisel, de Saint-Martin-aux-Buneaux ; Pierre Savary, d'Yport, marins ; Marcel Pasquier, de Saint-Pierre-en-Port, novice ; Louis Recher, de Fécamp, mousse ; Emile Hermel, de Fécamp, mousse.

On ne sait encore dans quelles circonstances le navire a été torpillé et l'équipage sauvé.

Les caractéristiques de la *Liberté* étaient les suivantes : jauge brute, 308.48 ; nette, 241.13 ; longueur, 39 m.25 ; largeur, 8 m.55 ; creux, 3 m. 90.

La *Liberté* était affectée habituellement à la pêche à Terre-Neuve et naviguait exceptionnellement au commerce depuis deux mois.

Voir exposés dans nos vitrines les deux modèles de pharmacie de campagne indispensables à nos soldats sur le front : En vente pharmacie droguerie du **Pilon d'Or**, 20, place de l'Hôtel-de-Ville.

Chemins de Fer de l'Etat

Billets de Famille pour les Vacances

Chaque année, l'administration des chemins de fer de l'Etat fait délivrer pour un point quelconque de son réseau, aux familles composées d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs dont les prix comportent une réduction très appréciable sur ceux des billets ordinaires.

L'émission des *billets de famille dits de vacances* est dès à présent autorisée de et pour toutes les gares du réseau de l'Etat. Elle sera continuée jusqu'au 30 septembre et tous les billets délivrés à partir du 15 juin seront valables uniformément, au retour, jusqu'au 5 novembre.

Rappelons que le prix total d'un billet collectif de famille s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples ordinaires au tarif plein pour les deux premières personnes, le prix d'un de ces billets pour la troisième personne et la moitié de ce prix pour la quatrième et chacune des suivantes, ce qui permet, par exemple, à une famille de cinq personnes de bénéficier d'une réduction de 40 0/0 sur le tarif ordinaire.

Signalons également que le chef de famille peut être autorisé à effectuer le voyage isolément à la condition qu'il en fasse la demande en même temps que celle du billet. Dans ce cas, il lui est remis un coupon spécial pour l'aller et le retour.

Enfin, il peut être délivré à un ou plusieurs voyageurs inscrits sur un billet de famille et en même temps que ce billet, une *carte d'identité* sur la présentation de laquelle le titulaire est admis à voyager isolément, à moitié prix du tarif général, pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le lieu de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

Incident maritime

Lundi, vers sept heures du matin, alors qu'une brume très intense régnait sur les côtes de la Manche, un chalutier à vapeur s'est mis à la côte, à 300 mètres environ en amont de la plage de Veules-les-Roses.

Ce chalutier, *Alexandrine*, nᵒ 2969, du port de Boulogne, attaché à la flottille de Fécamp, s'est échoué sur un fonds de marne, à environ 300 mètres de la côte. A la marée suivante, soit à 17 h. 45, il reprenait le large par ses propres moyens. Le bateau ne paraît pas avoir souffert.

Heure d'ouverture des Cafés et Débits

Par modification à l'arrêté du 4 août 1914 sur les heures d'ouverture des cafés, débits, boutiques et magasins de toute nature, le contre-amiral gouverneur décide que les cafés et débits pourront ouvrir à *cinq heures*.

Cette décision est applicable à dater du *11 juin courant.*

FARINE LACTÉE NESTLÉ
La Boîte 1f75
Se trouve chez Pharmaciens Herboristes Épiciers.
Le MEILLEUR ALIMENT des ENFANTS

Découverte d'un Noyé

Hier matin, vers quatre heures et demie, MM. Lemaire, Geisser et Seguin, infirmiers à l'hôpital auxiliaire Jeanne d'Arc, ont aperçu flottant sur l'eau, en face l'hôtel Frascati, le corps d'un individu qu'ils s'empressèrent de repêcher. Cet homme avait cessé de vivre. Il paraissait âgé d'environ 35 ans. Son séjour dans l'eau n'avait été, vraisemblablement, que de quelques heures. Il ne portait aucune trace de violence.

Dans les poches du défunt on trouva un livret militaire au nom de Oscar Danzou, né le 10 septembre 1885 à Saint-Pierre-le-Vieux, et un billet médical portant l'adresse : Quai Videcoq, 45, ainsi qu'un porte-monnaie contenant la somme de 4 fr. 30.

M. Gibert, commissaire de police, a ouvert une enquête afin de savoir si cette identité est bien celle du défunt, comme il y a tout lieu de le croire.

Le cadavre a été transporté à la Morgue.

La Protection des Mineures

Une instruction vient d'être ouverte par M. Bataillé, chef de la sûreté, contre la tenancière d'une maison meublée de notre ville qui, depuis quelque temps, donnait manifestement asile à des jeunes filles mineures et, en leur louant des chambres, favorisait leur prostitution.

Sept fillettes, âgées de 14 à 16 ans, ont reconnu les faits et M. le procureur de la République a été saisi de cette affaire. La tenancière sera poursuivie sous l'inculpation de favoriser la débauche de mineures.

M. MOTET DENTISTE, 52, r. de la Bourse 17, r. M.-Thérèse

Accident d'Automobile

Mercredi matin, vers neuf heures, une automobile belge portant le nᵒ 64620 que conduisait le soldat-chauffeur Léon Legrand, employé au ministère belge, passait dans la rue Gustave-Brindeau. Cette voiture était chargée de caisses.

En face le nᵒ 82, le chauffeur voulut se garer d'un tramway qui allait aux Abattoirs. Il donna un coup de volant un peu trop brusque, sans doute, ce qui fit déraper le chargement, en même temps que l'auto allait heurter un réverbère.

Un soldat belge, qui était assis sur les caisses, fut entraîné par la chute de celles-ci et légèrement blessé.

Le chauffeur lui aida à remonter dans l'automobile et le conduisit auprès d'un docteur belge pour lui faire donner des soins.

Le réverbère avait été, par le choc, brisé en plusieurs morceaux. Une fuite de gaz s'étant produite, le tuyau fut aplati au bas de la colonne et l'usine prévenue.

Collision

Mercredi soir, vers neuf heures et demie, une voiture de livraison que conduisait M. Toullier, brasseur de cidre, rue de l'Eglise, 66, est entrée en collision, au sortir de la rue Turenne, avec un tramway qui passait cours de la République, que conduisait le wattman Henri Eudes.

Par suite du choc, M. Toullier et son employé, qui se trouvaient sur le siège de la voiture, furent précipités à terre, sans éprouver de blessures.

Plusieurs bouteilles qui étaient dans la voiture furent brisées.

Jeunes Vagabonds

Vendredi dernier, deux jeunes gens de 15 à 16 ans, Gustave Caron et Alfred Renaux, originaires de Boulogne-sur-Mer, ont été arrêtés par les gendarmes de Cany sous la prévention de vagabondage et conduits à la prison d'Yvetot.

Ils venaient du Havre, où ils ont dit avoir travaillé quelque temps sur les quais, et s'en retournaient vers le pays natal.

L'irascible Réfugié

MM. Louis Echevin, marinier, demeurant à bord du chaland *Le-Pamir*, et Charles Piecq, également marinier, demeurant à bord du chaland *Clide*, se trouvaient tous deux, hier matin, dans un café sur le quai.

Un individu vint s'attabler non loin d'eux, leur adressa la parole et leur offrit une consommation. Au cours de la conversation, on vint à parler de la guerre et l'individu en question tint, tout à coup, des propos désobligeants sur l'armée française.

Les consommateurs présents se fâchèrent et avertirent deux préposés des douanes, plus qualifiés pour arrêter le singulier personnage. Il fut conduit devant M. Jenot, commissaire de police, où il continua à déblatérer la France et à vanter l'Allemagne.

C'est un nommé Jacques Piron, âgé de 37 ans, né à Theul, en Belgique, le 13 mars 1878, réfugié au Havre et habitant quai de Saône, 47.

Procès-verbal lui a été dressé et il a été mis à la disposition de M. Oudaille, commissaire spécial attaché au gouvernement belge.

Les Accidents du Travail

En travaillant à bord du steamer *Suzanne-et-Marie*, de la Compagnie Worms, un chauffeur, Armand Ancel, âgé de 34 ans, a été grièvement brûlé aux pieds. Il est entré en traitement à l'Hôpital Pasteur.

***

En conduisant la manœuvre d'un treuil aux Docks du Canal de Tancarville, un journalier, Adrien Meunier, âgé de 49 ans, s'est trouvé mercredi blessé à la tête.

Sa blessure a nécessité son admission à l'Hôpital Pasteur.

Bulletin des Sociétés

Société Mutuelle de Prévoyance des Employés de Commerce, au siège social, 8, rue Caligny. — *Téléphone nᵒ 220.*

La Société se charge de procurer à MM. les Négociants, Banquiers et Courtiers, les employés divers dont ils auraient besoin dans leurs bureaux.

Le chef du service se tient tous les jours, à la Bourse, de midi à midi et demi, à la disposition des sociétaires sans emploi.

Chambre Syndicale Typographique Havraise. — Les sociétaires sont informés que le Comité tiendra sa réunion mensuelle le dimanche 13 juin, à 10 h. 1/2 du matin, à l'Hôtel de Ville, salle B.

« Les familles des sociétaires mobilisés qui se trouvent dans les conditions exigées pour bénéficier des allocations délivrées par la Chambre syndicale, sont priées de se présenter à cette réunion, de 10 h. 1/2 à 11 heures, à l'effet de toucher une nouvelle allocation. »

Harmonie Maritime. — MM. les sociétaires sont priés de bien vouloir assister à la répétition générale obligatoire qui aura lieu aujourd'hui vendredi 11 courant, à 8 heures 1/2 du soir, à l'Hôtel de Ville, salle I. Urgence.

TRIBUNAUX

Conseil de Guerre permanent

de la 3ᵉ région de corps d'armée, séant à Rouen

Audience du 9 Juin

Présidence de M. le Colonel ESTRABON, du 116ᵉ régiment d'infanterie.

Le soldat réserviste Henri-Joseph Fromager, du 39ᵉ régiment d'infanterie, inculpé d'ivresse, a été déclaré coupable et condamné à 2 mois de prison.

Le soldat réserviste Louis Cité, du 39ᵉ régiment d'infanterie, inculpé d'ivresse, a été déclaré coupable et condamné à 2 mois de prison.

Le soldat territorial Armand-Adrien-Edmond Loisel, du 20ᵉ territorial d'infanterie, inculpé d'ivresse, a été déclaré coupable et condamné à 2 mois de prison.

Le soldat réserviste Léon-Charles-Engène Varin, du 129ᵉ régiment d'infanterie, inculpé de : 1ᵒ ivresse ; 2ᵒ rébellion envers la force armée ; 3ᵒ outrages à agents de la force publique, a été déclaré coupable et condamné à : 1ᵒ 2 mois de prison ; 2ᵒ 6 mois de prison.

Le caporal réserviste Jean-François Robin, du 36ᵉ régiment d'infanterie, inculpé de voies de fait sur un inférieur, a été déclaré coupable et condamné à 2 mois de prison.

Le matelot Pierre-Alfred Fiahaut, de l'artillerie du front de mer, inculpé d'abandon de poste, étant de faction sur un territoire en état de guerre, a été déclaré coupable et condamné à 3 ans de travaux publics.

Le soldat Alfred-Victor Salé, de la 1ʳᵉ section de C. O. A., inculpé de : 1ᵒ outrages à un supérieur à l'occasion du service ; 2ᵒ voies de fait contre un supérieur, a été déclaré coupable et condamné à 8 ans de travaux publics.

Commissaire du gouvernement : M. le lieutenant de la Brousse.

Défenseurs : Mᵉ Leteau, avocat à Paris, pour Salé ; soldat Caillouel pour tous les autres inculpés.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Bléville

Taxe du pain. — Sur l'avis du Conseil municipal, à la date du 5 juin dernier, M. le maire a pris un arrêté d'où il résulte que le prix du pain vendu dans la commune ne pourra être supérieur à 1 fr. 30 les trois kilogrammes.

Cet arrêté a été approuvé par M. le préfet le 8 juin 1915.

Réquisitions militaires. — Toutes les personnes de Bléville qui auraient entre les mains des bons de réquisition militaire, sont priées de les faire remettre à la Mairie le plus tôt possible.

Octeville-sur-Mer

Allocations aux Familles. — Le percepteur payera à la Mairie, samedi prochain, 12 juin, de 9 heures à midi, les allocations aux familles nécessiteuses des militaires sous les drapeaux et le montant des réquisitions militaires.

Saint-Romain-de-Colbosc

Journée française. — La Journée française, qui n'a pu avoir lieu le jour de la Pentecôte, s'est tenue à Saint Romain-de-Colbosc les samedi 5 et dimanche 6 juin. Elle a rapporté la somme de 368 fr. 90.

Vendeuses : Miles Sauvage, Delanos, Porel, Lainé, Roquigny, Fidel, Jamet, Levavasseur, Lecène, Lebrun, Mary, Duhamel, Duparc, Pacquerault, Drouet, Côté, Lahalle, Bunel, Lallemand.

Dans la somme ci-dessus, il a été recueilli à l'école des garçons, 25 fr. 65 et, à l'école des filles, 30 fr. 35.

Le Feu sous la Halle. — Des personnes se promenant dimanche 6 juin, vers dix heures et demie du soir, rue Félix-Faure, aperçurent une fumée insolite qui sortait à travers les portes de la halle au blé.

Le bâtiment ayant été ouvert, on constata que le feu était à une pile de sacs de blé vides qui brûlait sans flammes.

Ce feu fut facilement éteint.

La gendarmerie, prévenue, se livre à une enquête.

Ce commencement d'incendie aurait pu prendre des proportions inquiétantes si l'on ne s'en était aperçu en temps.

Criquetot-l'Esneval

Arrivage de Poulains. — M. Guest informe MM. les cultivateurs et herbagers qu'il mettra en vente dimanche prochain à Criquetot, hôtel Roussel, deux wagons de gros poulains percherons et deux de petits poulains d'un an de remplacement. La vente commencera à neuf heures.

Rouen

Arrestation de M. Edouard Larcher. — Nous lisons dans la *Dépêche de Rouen* :

On a appris, mercredi, avec une vive surprise, l'arrestation de M. Edouard Larcher, conseiller général de la Seine-Inférieure, maire de Blosseville-Bonsecours, qui a été mis, vers deux heures après-midi, à la disposition du Parquet et conduit peu après à la prison Bonne-Nouvelle.

Cette mesure a été prise à la suite d'une instruction délicate, ouverte depuis quelques semaines, sur l'ordre de l'autorité militaire

M. Larcher dirige, à Eauplet, l'établissement d'une importante société. D'autre part, il exploite, à son compte, la Grande chemiserie sottevillaise, qui occupe un grand nombre d'ouvrières.

Ayant passé un contrat avec l'intendance militaire, M. Larcher faisait de nombreux travaux pour l'armée. Il était chargé de la confection de chemises et aussi d'uniformes.

Certaines indélicatesses paraissent avoir été commises au préjudice de l'armée, le Parquet ordonna des perquisitions et l'on saisit à l'usine une grande quantité de toile et de tissu appartenant à l'administration.

L'on découvrit également des costumes, des caleçons et des chemises fabriqués pour des personnes étrangères à l'armée. C'est pourquoi l'on fit d'abord arrêter le directeur du personnel, M. Gérard Leduc, âgé de 40 ans, ainsi qu'une contremaîtresse et une confectionneuse.

Ces deux femmes devaient être bientôt remises en liberté. Quand à Leduc, il se défendit énergiquement.

M. Larcher, de son côté, prétendait que son employé avait le droit d'employer les déchets de toile et de tissu. Il voulait établir que le contrat passé avec l'intendance permettait de faire d'importantes « économies » et qu'il pouvait, comme tout industriel, en pareil cas, user à son gré de la toile et du tissu inutilisés.

L'autorité militaire n'admet pas cette explication et le Parquet estime que des vols ont été commis.

C'est pourquoi M. Edouard Larcher, est, depuis mercredi, à la prison Bonne-Nouvelle.

C'est M. Jean Lacombiez qui instruit la délicate affaire dont nous venons de parler.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES

Du 10 juin. — Jacques HÉROUARD, rue Malherbe, 22 ; Yvonne JEANNE, rue Guillemard, 85 ; André MARTEL, rue d'Etretat, 55.

Le plus Grand Choix
TISSANDIER
3, Bd de Strasbourg (tél. 95)
VOITURES dep. 47 fr.
Bicyclettes "Touriste" entièrement équipées à 150 f.

DÉCÈS

Du 10 juin. — Henri LECOMPTE, 54 ans, menuisier, rue Lefèvreville, 16 ; Lucienne BLANQUET, 15 mois, rue d'Etretat, 103 ; Albertine VOGEL, épouse PAILLETTE, 39 ans, sans profession, rue J.-J.-Rousseau, 85 ; Jean LE GUILLON, 11 ans, rue de la Fontaine, 17 ; Juliette FIRMY, 6 ans, rue Haudry, 10 ; Eugénie LEMPÉRIÈRE, 17 ans, domestique, rue d'Estimauville, 22 ; Marthe BELLONCLE, 21 ans, journalière, rue du Lycée, 72 ; Simonne FRION, 11 mois, rue Thiébaut, 39.

MILITAIRES

Max SCHERER, 28 ans, soldat au 28ᵉ d'infanterie landwehr (troupes allemandes), Hospice Général ; Abdallah ben Ahmed FRAGHI, 20 ans, soldat au 1ᵉʳ régiment mixte de zouaves et tirailleurs, Hôpital nᵒ 2 ; Roland LE COSSEC, 38 ans, soldat au 1ᵉʳ régiment d'infanterie coloniale, domicilié à Guilvinec (Finistère), Hôpital nᵒ 205.

Spécialité de Deuil
A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers
Deuil complet en 12 heures
Sur demande, une personne initiée au deuil porte à choisir à domicile
TÉLÉPHONE 93

Imprimerie du Journal LE HAVRE
35, Rue Fontenelle, 35
LETTRES DE DÉCÈS
Depuis 6 francs le Cent

ERRATUM

L'inhumation de

Madame veuve C. VATTEBLED

annoncée par erreur pour hier jeudi, aura lieu **ce matin**, *à huit heures.*

Mᵐᵉ veuve Paul PICOT, son épouse ; M. et Mᵐᵉ MOUSSY, née PICOT, et leurs enfants ; M. Paul PICOT, son fils, soldat au 176ᵉ de ligne ; *M. et Mᵐᵉ HEURTAULT, née PICOT, et leurs enfants ; M. et Mᵐᵉ L. PICOT ; Mˡˡᵉ Germaine PICOT ; M. S LEGOUIS ; Les Familles MOUSSY, PICOT, HEURTAULT, AUBRY, PRASLON, LE MANCHEC, LEGOUIS et les Amis.*

Ont la douleur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Paul PICOT

Epicier

décédé le 10 juin 1915, à 3 heures du matin, à l'âge de 57 ans, muni des sacrements de l'église.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le samedi 12 courant, à trois heures du soir, en l'église de Sanvic, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, rue Cochet, 77.

Priez Dieu pour le Repos de son Ame.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

L'Inhumation aura lieu au Cimetière Sainte-Marie, du Havre.

Mᵐᵉ Victor FRANQUE, son épouse ; M. G. YSNEL-FRANQUE, courtier maritime, *et Mᵐᵉ G. YSNEL-FRANQUE ; M. et Mᵐᵉ Maurice YSNEL ; M. et Mᵐᵉ Paul FRANQUE ; MM. Pierre, Jacques, André, Marcel, Raoul et Emmanuel YSNEL, Mˡˡᵉˢ Marguerite-Marie et Germaine YSNEL, M. Henri FRANQUE, Mᵐᵉ Henri FRANQUE, M. et Mᵐᵉ LAURENT-TOUTAIN et la famille*

Remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Monsieur Victor FRANQUE

Commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand
Courtier maritime honoraire
Président de la Conférence Notre-Dame de la Société Saint-Vincent-de-Paul
Membre du Conseil Paroissial de l'Eglise Saint-Joseph

Le Syndic et les Membres de la Chambre Syndicale des Courtiers Maritimes, Courtiers d'Assurances et Agents de Change près la Bourse du Havre, remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Victor FRANQUE

Courtier Maritime Honoraire

(723)

Les Familles SAINT-LÉGER, MELEY, TIEURSIN, TOCQUE, PLÉ, VALLIN, RICOUARD, ANDRÉ, LEPONT, CAPELLE, LIBERPRAY, ADELINE, TESNIÈRE.

Remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Monsieur Félix SAINT-LÉGER

M. et Mᵐᵉ J.-E. BLANQUIE, née HAMON, ses beau-frère et sœur ; *Mˡˡᵉ C. HAMON*, sa sœur ; *Mᵐᵉ B TALBOT*, sa tante ; *Mˡˡᵉ Marcelle BLANQUIE*, sa nièce ; *Les Familles LESOUËF, LECACHEUX, P. NANCY et les Amis,*

Remercient les personnes qui ont bien voulu assister à la messe dite à la mémoire de

Monsieur Alfred HAMON

Caporal au 114ᵉ Régiment d'Infanterie

Les Familles DORAIN et MARGUERITTE remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Madame Veuve DORAIN

née Ernestine MARGUERITTE

M. et Mᵐᵉ Emile PIGERRE et leur Fils ; M. et Mᵐᵉ Georges FOSSAT et leurs Enfants ; M. et Mᵐᵉ Alfred DUBOUR et leurs Enfants ; M. et Mᵐᵉ Paul CARMENT et leur Fils ; Mᵐᵉ veuve Gustave HÉRICHÉ et ses Enfants ; Mᵐᵉ veuve Adolphe PIGERRE et ses Enfants, la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Mademoiselle Naïda-Julie BUNOUT

Chambre Syndicale de la Boulangerie

Les Membres du Syndicat sont prévenus que le Stock des **Farines Américaines** achetées par la Municipalité de la Ville du Havre, étant épuisé, sauf une réserve gardée pour des cas imprévus, le **Bureau des Farines** qui fonctionne à l'Hôtel de Ville depuis le commencement des hostilités, **fermera à partir du Vendredi 18 Juin courant et jusqu'à nouvel ordre.**

A dater de ce jour, les **Boulangers** devront s'approvisionner en farines chez **leurs Meuniers habituels.**

Le Président de la Chambre syndicale
G. Mény.

R 11.12 (7192)

EN VENTE
dans nos Bureaux et chez nos Dépositaires

HORAIRE DU SERVICE

des Chemins de Fer de l'ETAT

Etabli au 11 Avril 1915

Pour répondre à la demande d'un grand nombre de nos Lecteurs, nous tenons à leur disposition, sur beau papier, le tableau complet des horaires du Chemin de fer, service établi au **11 Avril 1915.**

Prix : 10 centimes

Compagnie Normande

DE NAVIGATION A VAPEUR

entre

LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN

Juin	Havre			Honfleur		
Vendredi.. 11	8 —	18 15	— —	11 —	19 30	— —
Samedi ... 12	8 —	19 —	— —	11 —	20 —	— —
Dimanche. 13	8 —	19 15	— —	11 —	20 15	— —

Juin	Havre			Trouville		
Vendredi.. 11	7 45	*17 —	— —	9 45	*18 30	— —
Samedi ... 12	7 45	*17 —	— —	9 45	*18 30	— —
Dimanche. 13	7 45	*11 —	*17 —	9 45	*14 —	*18 30

Juin	Havre			Caen		
Vendredi.. 11	7 —	— —	— —	7 —	— —	— —
Samedi ... 12	7 15	— —	— —	7 15	— —	— —
Dimanche. 13	8 —	— —	— —	7 45	— —	— —

Pour TROUVILLE, les heures précédées d'un astérisque (*), indiquent les départs pour ou de la Jetée-Promenade.

En cas de mauvais temps les départs peuvent être supprimés.

NOUVELLES MARITIMES

Le st. fr. *Ville-de-Tamatave*, ven. du Havre, est arr. à Bordeaux, le 8 juin.

Le st. fr. *Chicago*, ven. de New-York, est arr. à Pointe-de-Grave, le 9 juin, à 5 h.

Le st. fr *Québec*, ven. du Mexique, est arr. à La Corogne, le 8 juin.

Le nav. fr. *Marguerite-Molinos*, ven. de Junin, est arr. à Falmouth, le 8 juin.

Le st. fr. *Vénézuéla*, ven. de Fort-de-France, est arr. à Colon, le 9 juin, à 18 h.

Marégraphe du 11 Juin

Pleine Mer	8 h. 13 —	Hauteur	6 » 90
	20 h. 29 —	»	7 » —
Basse Mer	3 h. 30 —	»	1 » 95
	15 h 51 —	»	1 » 85

Lever du Soleil..	3 h 59	N.L.	12 juin à 19 h 6
Couc. du Soleil..	20 h —	P.Q.	20 — à 14h. 34
Lev. de la Lune..	2 h 29	P.L.	27 — à 4 h. 36
Cou. de la Lune..	19 h 26	D.Q.	4 juill. à 6 h 3

Port du Havre

Juin	Navires Entrés	ven. de
9	st. ang. *Greypoint*, Holmes	Tyne
—	st. ang. *Kent*, Robertson	Londres
—	st. fr. *Deauville*, Abraham	Trouville
10	st. norw. *Stiklestad*, Lodrup	New-York
—	st. fr. *Mont-Ventoux*, Santelli	Antilles etc.
—	st. norw. *Adolph-Urban*, Salvesen	Hull
—	st. suéd. *Douglas*, Jeppsson	Cardiff
—	st. ang. *Glynn*, Leach	Newport
—	st. fr. *Ville-de-Caen*, Clouet	Neath-Abbey
—	st. ang. *Corinthian*, Bambers	Londres
—	st. ang. *Normannia*, Kernan	Southampton
—	st. fr. *Edouard-Corbière*, Jourdren	Morlaix
—	st. fr. *Hirondelle*, Viel	Caen

Par le Canal de Tancarville

9	st. fr. *Ouest*	Rouen
—	chal. fr. *Turenne, Rouennais-8, Georges, La-Meuse, Suzanne, Abouir, Oise-2*	Rouen

BULLETIN DES HALLES

HALLE DE MONTIVILLIERS

JEUDI 10 JUIN 1915

(Télégramme de notre Correspondant)

	Cours Préc.	Cours Jour	Hausse	Baisse
25 sacs de blé de 100 kil...	— —	31 50	» —	» —
Prix du pain (Taxe officielle) le kilog	0 40	0 40	» —	» —
39 s. avoine de 75 kil	23 —	23 —	» —	» —
— s. seigle	— —	— —	—	—
Beurre le 1/2 kilog	1 45	1 50	0 05	» —
Œufs, la douzaine	1 55	1 55	» —	» —

Feuilleton du PETIT HAVRE 122

La Reine des Montagnes

PAR

Henri GERMAIN

TROISIÈME PARTIE

— Non. Vous saurez pourquoi dans un instant.

Maintenant, donnez-moi quelque chose à boire... un cordial, pour me soutenir, tandis que je vais vous parler.

— Bien, Monsieur.

Allons, Jeannette, continua l'aubergiste en s'adressant à sa femme, va chercher un verre de vulnéraire.

C'est la meilleure chose à prendre dans ces cas-là.

Un instant après, Paul Duchamp, comme galvanisé par l'elixir violent, reprenait :

— Inès, restez près de moi, avec l'excellent homme qui nous a secourus.

Que les autres personnes se retirent.

— Allez fermer la maison, ordonna le patron du Panier-Fleuri en s'adressant à sa femme et à son domestique.

Et, surtout, ne revenez pas ici.

La porte refermée, Paul Duchamp demeura silencieux un moment.

Il réfléchissait à ce qu'il allait dire.

Enfin, il commença d'une voix affaiblie :

— Monsieur, je suis Français...

— Ah ! je vous aurais pris pour un Espagnol, interrompit l'aubergiste ; d'autant plus que la personne qui appelait au secours semblait ne parler que cette langue.

— C'est exact...

Est-ce que vous comprenez l'espagnol ? demanda Paul Duchamp, surpris de cette réflexion.

— Oh ! très bien. J'ai habité Madrid pendant dix ans.

— Alors, tout est pour le mieux.

Je vais employer cette langue, car, en effet, ma compagne n'en comprend pas d'autre.

Je vous disais donc que je suis Français.

J'arrive, avec ma compagne, de l'Amérique du Sud.

Nous sommes très riches. Je saurai récompenser largement votre dévouement présent et aussi votre discrétion absolue, à laquelle je vais faire appel.

Comme vous êtes en droit de le supposer, je viens d'être victime d'une tentative d'assassinat de la part de gens que je crois pouvoir soupçonner à juste titre, sans pourtant les avoir reconnus.

Ce crime devait avoir un but ténébreux qui m'échappe encore.

Mais, certainement, il visait aussi ma compagne, car celle-ci vient recueillir, en France, une fortune immense.

Je suis certain maintenant que des ennemis s'attachent à notre perte.

Or, il faut leur faire perdre nos traces, leur laisser croire à ma mort, afin qu'ils se démasquent par une imprudence.

Alors je les livrerai à la justice.

— Et vous aurez raison, Monsieur.

Il faut être sans pitié pour les canailles.

— Donc, la première des précautions à prendre est de faire le silence le plus complet sur mon sauvetage.

Je vous supplie de ne parler à personne de ce qui est arrivé.

Vous recommanderez à vos gens la même discrétion.

— Compris, Monsieur. Comptez sur moi.

— Ensuite, je vais vous demander une chose très importante.

— Dites.

— Il faudrait, si cela vous est possible, me faire transporter dans une maison de santé sérieuse, afin que je puisse m'y rétablir en toute sécurité.

En restant ici, je deviendrai pour vous un grand embarras.

— Dame ! oui, un peu, je l'avoue.

Du reste, j'ai votre affaire.

Je connais ici, tout près de la ville, à Talence, un excellent médecin qui reçoit des malades chez lui.

J'ai eu l'occasion de lui rendre service autrefois, et il m'est toujours reconnaissant.

Sa maison est grande, bien installée. Il y a un beau parc. Le service est irréprochable. Je vous y mènerai moi-même.

— Oh ! ne vous mettez pas en peine.

— Je possède un cheval et une carriole, dans laquelle, sur un matelas, vous ne serez pas trop mal.

— Très bien.

Quand pourrez-vous me transporter ?

— Quand vous voudrez.

— Cette nuit, est-ce possible ?

— Si vous y tenez. Je n'ai qu'à atteler ?

— Alors, faites-le. Vous me rendrez un immense service.

Puis se tournant vers la Vierge indienne, Paul Duchamp ajouta :

— Inès, fouillez dans mon veston, prenez mon portefeuille et donnez à Monsieur deux cents francs pour sa peine.

— Oh ! c'est beaucoup trop, se récria l'aubergiste.

— Non, non. Vous les prendrez. J'y tiens.

D'ailleurs, je vous l'ai dit, nous sommes riches.

Si je ne meurs pas des suites de ma blessure, je vous récompenserai plus tard comme il convient.

Le patron du Panier-Fleuri dut empocher les deux billets de banque offerts par la Vierge indienne.

— Alors, grand merci ; fit-il un peu confus.

Maintenant, si vous le voulez bien, je vais préparer ma voiture.

— Oui, car je sens mes forces s'épuiser.

La fièvre me gagne. Je voudrais être soigné le plus vite possible.

— Je comprends ça.

Eh bien ! prenez patience, Monsieur. Dans une demi-heure au plus tard, nous partirons.

Sur cette promesse, l'aubergiste se retira, laissant la Vierge indienne au chevet du blessé.

— Ma pauvre enfant, murmura Paul, en tournant péniblement la tête vers la jeune fille, que de malheurs nous atteignent !

Voilà nos affaires et notre voyage en Angleterre retardés, la joie de connaître votre père reculée pour un long temps peut-être.

Et même, dois-je compter le revoir, moi, dans le triste état où je suis à présent.

— Oh ! vous guérirez, mon ami. J'en ai l'espoir et même la conviction.

D'abord votre blessure ne paraît pas très grave.

— Sans doute, mais il faut toujours craindre des complications.

Quoi qu'il arrive, je dois vous remercier du plus profond de mon cœur, ma chère Inès.

C'est à vous que je dois de vivre encore.

Je ne sais comment vous avez pu vous trouver là, juste à temps pour me secourir, vous me le direz plus tard.

En tout cas, je n'oublierai jamais de quel courage, de quel affectueux dévouement vous avez fait preuve.

Encore merci, mon enfant.

— Oh ! mon ami, je n'ai fait que mon devoir, je vous dois tant de reconnaissance déjà.

Mais je vous en prie, ne parlez pas trop.

Il faut que vous restiez calme, afin de ne pas augmenter votre fièvre.

— Vous avez raison.

Cependant, lorsque nous serons dans la maison de santé où le brave aubergiste va me conduire, j'aurai à vous entretenir encore de différentes choses importantes.

Pour le moment, une seule recommandation urgente.

— Laquelle mon ami ?

— Ne parlez à personne de votre situation particulière.

Si l'on vous interroge, ne donnez aucun nom véritable, jusqu'à ce que je puisse décider de ce qu'il faut faire.

Si l'on insistait, vous donneriez le nom de Duval, en affirmant que vous êtes ma sœur.

Et si l'on vous demande la cause de ma blessure, dites que nous avons été attaqués par des rôdeurs.

Ajoutez que je désire instamment le silence le plus absolu sur cette affaire.

Vous ferez part de cela, en route, à l'aubergiste.

A présent, prenez mon portefeuille, vous paierez tout ce que l'on pourrait vous demander sans marchander.

— Bien ; est-ce tout ce que vous avez à m'ordonner ?

— Oui, tout.

Prenez l'argent ; je suis tout à fait à bout de forces !

Et Paul Duchamp ferma les yeux, épuisé par l'effort long qu'il venait de s'imposer.

La Vierge indienne prit avec délicatesse le portefeuille placé dans la poche du veston du blessé et le cacha dans son corsage.

Un instant après, le patron du Panier-Fleuri frappait, puis entre-bâillait doucement la porte.

— La carriole est prête, dit-il, en s'adressant à la jeune fille.

Mon domestique va m'aider à transporter ce pauvre Monsieur sur le matelas, puis nous partirons pour Talence.

AUX HALLES NORMANDES

La Maison AUZOUX, 4, place des Halles-Centrales,
donne aujourd'hui les nouveaux cours des **POMMES de TERRE NOUVELLES.**

26 fr. 50 les 100 kilos. -:- Les 5 kilos, 1 fr. 40

ARRIVAGE TOUS LES JOURS -:- LIVRAISON A DOMICILE PAR 10 KILOS

VENTES PUBLIQUES

Etude de Me LE GOIS, huissier, 22, rue Casimir-Périer, Havre, successeur de Me Piquot. — Téléphone 17.05

AVIS

La vente judiciaire annoncée pour ce jour, 11 juin 1915, à deux heures, au Havre, rue Victor-Hugo, en l'Hôtel des Ventes, n'aura pas lieu. (735)

COMMISSAIRES-PRISEURS DU HAVRE

Vente Publique d'un Important Matériel d'Entreprise de Camionnage

dépendant de la succession de M. FISSET, en son vivant entrepreneur de transports, au Havre, 4, rue du Corridor, et comprenant :

HUIT FORTS CHEVAUX

Et un cheval hongre alezan, pour charrette anglaise.

Treize camions, une charrette anglaise, un fort lot de harnais (à diviser), bâches, câbles, brouettes, ustensiles d'écurie.

En outre : Un bureau, bibliothèque, fauteuil, chaises, guéridon, cartonnier, presse à copier, cheminée prussienne, glace, etc., etc.

Le tout situé **AU HAVRE, 4, RUE DU CORRIDOR**, où la vente aura lieu le **LUNDI 14 JUIN 1915**, à deux heures de l'après-midi.

A la suite. — Quai d'Orléans, en face le n° 99, il sera vendu : Un bureau construit en bois, couvert en zinc, y compris les objets meublants.

Argent comptant

Requête des habiles à hériter, agissant sans attribution de qualité.

9.11.13

AVIS DIVERS

DETTES M. Marcel **HERVIEU**, rue des Pépinières, à Bléville, prévient le public, qu'il ne paiera que les dettes contractées **par** lui-même. (733z)

PERDU dimanche, **Broche en or**, avec motif, sur les parcours : route de Rouelles, Tramway du Bois rue de Normandie ; rue de Normandie rue de Paris et rue de Paris à la rue Frédérick-Lemaître. — La rapporter à M. CHANDRE 89, rue Frédérick-Lemaître. Récompense. (714z)

PERDU dimanche église Notre-Dame, à la sortie des vêpres, **CHAPELET** en nacre, monté argent.

Rapporter chez Mme BLONDEL, rue Frédéric-Sauvage, 28. Récompense. (717z)

A. FLAMBART & L. VALET
133, Cours de la République, 133

ON DEMANDE Chef de Rayon
Pour la Chaussure

Bons appointements. — Références sérieuses exigées. 11.12 (734)

CHARRETIER
est demandé

Sérieuses références exigées. — S'adresser, 197, rue Demidoff. (746z)

ON DEMANDE
CHARRETIER
pour Livraisons

S'adresser au bureau du journal. (731z)

ON DEMANDE
au Journal *Le Havre*, 35, rue Fontenelle
Un Jeune Ouvrier Papetier

S'adresser au Bureau du Prote. »—

On demande de suite
UN OUVRIER COIFFEUR

Chez M. GEORGES, 17, rue de la Bourse. (718z)

ON DEMANDE
Bons Ouvriers CHARPENTIERS
Bons Ouvriers MENUISIERS

S'adresser ENTREPRISE LETROUX, 36, rue Demidoff. 9.11,13 (649z)

ON DEMANDE
GARÇON LIVREUR pour **BRASSERIE** très sérieux, libre de tout service. Bonnes références.

Ecrire bureau du journal, A. B. C., 13. 10.11 (692z)

ON DEMANDE
UN JEUNE HOMME
Pour CAFÉ-DÉBIT — Brasserie de Cidre
Sachant Conduire

Prendre l'adresse au bureau du journal. (724z)

STÉNO-DACTYLOGRAPHE

pratiquant comptabilité en partie-double et possédant quelques notions d'Anglais, demande un **Emploi**. Accepterait quelques heures par jour. Ecrire au bureau du journal, aux initiales A. A. (712)

ON DEMANDE une Institutrice pour **donner deux heures** de leçons par jour, à un **Jeune Garçon** de 8 ans. **Références sérieuses.**

S'adresser à l'HOTEL D'ANGLETERRE, de 11 h. à 2 heures. (732z)

ON DEMANDE DEMOISELLE ou DAME
Bonne Ecriture et Dactylographie

S'adr., 7, rue Thiébaut, aux ETABLISSEMENTS CHARPENTIER ET Cie. (634)

ON DEMANDE de suite Une Jeune Fille au courant des écritures et ayant déjà occupé emploi dans maison de nouveautés. — Ecrire aux initiales A. M. 75, bureau du journal.

ON DEMANDE DE BONNES Ouvrières Mécaniciennes

S'adresser, 43, rue Emile-Renouf. (718z)

ON DEMANDE DE BONNES Ouvrières Repasseuses et une Petite Ouvrière, travail assuré toute l'année. — S'adresser 14, rue Bellevue, Sainte-Adresse. (736z)

ON DEMANDE pour deux personnes, **UNE BONNE** sérieuse, sachant faire cuisine et repassage. Références exigées.

Prendre l'adresse au bureau du journal. (727z)

AUCUNE DOULEUR NE RÉSISTE

Plus de Migraines, plus de Maux de tête, plus de Névralgies
Vous qui Souffrez, N'hésitez pas :

PRENEZ UN CACHET « KARL »

Le Cachet **KARL, produit français** est un calmant infaillible de l'élément douleur, quelle qu'en soit la cause.

Migraines, Névralgies, Maux de tête, Maux de dents, Rhumatismes, Fièvre, Courbatures, Grippe, etc., etc., ne résistent pas à plus d'un ou deux cachets. Cette action calmante est aussi accompagnée d'une action tonique et fortifiante.

Les cachets **KARL** peuvent être pris à n'importe quel moment et avec n'importe quoi. Son action ne produit aucune fatigue pour l'estomac et l'usage fréquent n'a aucun inconvénient pour les personnes délicates. **Exiger les Cachets KARL et refuser tout produit similaire.** Aucun produit, aucun remède préconisé pour les migraines et les névralgies ne lui est comparable.

PRIX : 0 FR. 30 -- LES 12 CACHETS : 3 FR.

EN VENTE : Toutes bonnes Pharmacies et principales Droguerles médicinales. France et Etranger

Dépôt au **PILON D'OR**
20, Place de l'Hôtel-de-Ville, Le Havre

ARTHRITIQUES
DIABÉTIQUES
HÉPATIQUES
boire aux repas

VICHY CÉLESTINS

ÉLIMINE L'ACIDE URIQUE

3 FRANCS J'achète le Vieil Or brisé **3 fr.** le gramme en échange de mes Occasions en montres, Bijoux et Diamants.
LELEU, 40, rue Voltaire, Téléph. 1404
Spécialité de Bracelets-Montres
Décorations Belges et Françaises
Tous les Ordres et tous les Rubans en Magasin
Bijoux FIX :-: Montres Longines

Achat très cher de vieux dentiers, même brisés. (713z)

MODES La Maison **COLETTE**
88, rue du Champ-de-Foire
(Place Thiers)

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un nouveau et très grand choix de **Chapeaux toutes dernières créations.** 10.11 (678z)

LE LOUVRE DENTAIRE
(Autrefois 19 et 74, rue d'Etretat)
est transféré
31, RUE DE METZ
DENTIERS
Livrables le jour même
RÉPARATIONS en 3 HEURES
MaVD (1562)

MESDAMES ! Les GLOBULES CLARYS rétabliront le cours interrompu de vos fonctions mensuelles.
Demandez renseignements et notice gratuits.
Dépôt : Produits Clarys. Phien, 38bis, Bd Beaumarchais, Paris.

AVIS AUX MILITAIRES
LEÇONS SPÉCIALES pour BREVET DE CHAUFFEURS
Prix Modérés

Les brevets se passent les Mardis et Vendredis de chaque semaine.

Ateliers de Réparations et de Constructions. Prix modérés

Le Garage fournit Chauffeurs sérieux

GARAGE CAPLET — 34 — **RUE DICQUEMARE** »—(8086)

Langoustes Vivantes
Qualité garantie
E. VAUCHEL
24, rue Frédéric-Sauvage *(Téléph. 16.79)*

V (393)

MALADIES DE LA FEMME

LA MÉTRITE

Exigez ce Portrait

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses accompagnées de coliques, Maux de reins, douleurs dans le bas-ventre. Celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, **Renvois**, Aigreurs, Manque d'appétit, aux **idées noires**, doit craindre la **Métrite**.

La femme atteinte de **Métrite** guérira sûrement sans opération en faisant usage de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Le remède est infaillible à la condition qu'il soit employé tout le temps nécessaire.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** guérit la **Métrite** sans opération parce qu'elle est composée de plantes spéciales, ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrice.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'**HYGIÉNITINE DES DAMES**, (la boite, **1** fr. **25**).

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes **doivent** en faire usage à intervalles réguliers, pour prévenir et guérir : Tumeurs, Cancers, **Fibromes**, Mauvaises suites de couches, Hémorragies, **Pertes blanches**, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, contre les accidents du **Retour d'Age**, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** se trouve dans toutes Pharmacies ; le flacon 3 fr. 50, franco 4 fr. 10 ; les trois flacons franco contre mandat-poste 10 fr. 50 adressé **Pharmacie Mag. Dumontier**, à Rouen.

Notice contenant renseignements gratis

MASQUE
Contre les GAZ ASPHYXIANTS
« MARQUE ÉLECTRA DÉPOSÉE »

Ce **Masque**, fait avec un tissu léger et solide, peut s'adapter à tous les visages, rasés ou portant la barbe.

Il a une pochette permettant d'introduire un Coton chimique, dont les principes actifs, non toxiques, arrêtent les effets néfastes des gaz asphyxiants.

Ce Coton, de couleur rouge pâle, devient blanc lorsque les gaz asphyxiants se sont combinés avec ses principes chimiques. Il sera alors indispensable de changer le Coton, lorsqu'il aura été complètement décoloré.

Dépôts { **Pharmacie Principale**
28, place de l'Hôtel-de-Ville
GRANDE PHARMACIE DES HALLES-CENTRALES
56, rue Voltaire

PRIX

Masque sans lunettes, avec Coton	2 --
Masque avec lunettes et Coton	3 --
Coton chimique, la plaquette	0 50

Les verres des lunettes sont de forme bombée, incassables, et INATTAQUABLES par les Gaz

Les différents modèles de Masques sont exposés dans une vitrine de la **PHARMACIE PRINCIPALE**

DENTIERS SOLIDES BIEN FAITS par M. **MOTET**, DENTISTE
52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse

Refait les **DENTIERS CASSÉS** ou mal faits ailleurs
Réparations en **3** heures et **Dentiers haut et bas livrés en 5 heures**
Dents à 1 f. 50 - Dents de 12 pr 5 f. - Dentiers dep. 35 f. Dentiers haut et bas de 150 pr 90 f. - de 200 pr 100 f.
Modèles Nouveaux, Dentiers sans plaque ni crochets
Fournisseur de l'UNION ÉCONOMIQUE
Inlays or et porcelaine, Dents-Pivots, Couronnes et Bridges
Extraction gratuite pour tous les Militaires

AUTO-ÉCOLE

Pour être automobiliste MILITAIRE adressez-vous au
GARAGE, 4, Rue du Havre, 4 (Sainte-Adresse)
EN FACE L'OCTROI
PRIX MODÉRÉS PAR LEÇON & A FORFAIT

D.L.Me.V.»—

PERSONNE cherche **A LOUER Chambre et Cuisine meublées** avec ou sans salle à manger.

Ecrire au bureau du journal, initiales X. D. (722z)

ON DEMANDE à **Louer** à Ste-Adresse, Côte ou Sanvic, **Petit PAVILLON** ou **Pied-à-terre** avec **Jardin** clos. — Ecrire HENRI, 55, boulevard de Strasbourg. (738z)

ON DÉSIRE Louer de suite CABANE sur la **Plage** de préférence entre le Casino Marie-Christine et la Pâtisserie Deshayes. — Ecrire au bureau du journal aux initiales D. G. (720z)

A LOUER à Harfleur, au bord de la Lézarde, **2 Petits Pavillons** de trois pièces avec 200 mètres de terrain entouré. (Canotage). — S'adresser chez M. MOTET, 17, rue Marie-Thérèse. »— (457)

A LOUER de suite
BEL APPARTEMENT composé de 4 pièces, confortablement meublées, situation centrale, vue sur la mer ; visible l'après-midi, dimanches exceptés. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (726z)

A LOUER Confortablement meublé Appartement de 4 pièces, composé de : une grande cuisine, cabinet de toilette, chambre, salle à manger. Eau, gaz, électricité, dans maison tranquille. Visible tous les jours de 2 h. à 6 heures. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (724z)

CAMIONS AUTOMOBILES
A LOUER avec chauffeurs.

S'adresser à M. GUILBERT, 13, rue des Orphelines, le Havre. (728z)

A VENDRE COUVEUSE Artificielle marchant au gaz moitié valeur. S'adresser 29, rue Jacques-Louer. 10.11 (703z)

Disposant de Cinq mille francs
je cherche **CAFÉ** avec ou sans **Meublés.**
M'écrire aux initiales S. T. au bureau du journal. (729z)

Fonds de Commerce à vendre

OCCASION

CAFÉ-DÉBIT Brasserie cidre, chambres meublées paie loy., quartier popul., à céder pour prix matériel, facilités. — Vendeur se retire. — Ecrire au bureau du journal J. M. 54. 9.11 (664)

CAFÉ-DÉBIT Jolies Chambres meublées paient loyer. Sur quai très fréquenté. Affaires 100 fr. par jour. **A céder de suite**, cause de maladie. Facilités. — Ecrire : L. M., 25, au bureau du journal. 11.13 (665)

Biens à Vendre

Etudes de Me LE ROUX, notaire au Havre, place de l'Hôtel-de-Ville, n° 20, et de Me ROUSSEL, avoué, même ville, 129, boulevard de Strasbourg.

Vente BRIGNON

ADJUDICATION le *Jeudi 17 Juin 1915*, à deux heures du soir, en l'étude de Me Le Roux, notaire :

D'Un Fonds de commerce de Débitant de Liquides et Chambres meublées, sis au Havre, rue du Grand-Croissant, n° 19.

Mise à prix : 50 francs. (683)

Le Service des Chemins de Fer
Service établi au **11 Avril**

LE HAVRE à ROUEN et AMIENS et retour

STATIONS	1.2.3	1.2.3	STATIONS	1.2.3	1.2.3
Le Havre. dép.	4 25	12 42	St-Roch ... dép.	7 41	17 51
Rouen (r.d.) arr.	4 33	15 57	Saleux	7 24	18 4
— (g.N.) dép.	6 44	17 4	Bacouel	7 40	18 20
Darnétal	6 28	17 48	Namps	7 53	18 35
Préaux	6 50	17 50	Famechon	8 10	18 50
Morgny	7 14	18 4	Poix	8 25	19 5
Longuerue	7 24	18 15	Ste-Segrée	8 44	19 24
Buchy	7 44	18 34	Fouilloy	8 55	19 37
Sommery	8 1	18 51	Romescamps	9 3	19 43
Serqueux	8 23	19 13	Abancourt	9 35	20 5
Gaillefontaine	8 40	19 30	Formerie	9 46	20 16
Formerie	8 58	19 48	Gaillefontaine	10 1	20 31
Abancourt	9 42	20 2	Serqueux	10 49	20 49
Romescamps	9 48	20 8	Sommery	10 38	21 8
Fouilloy	9 55	20 14	Buchy	11 4	21 34
Ste-Segrée	10 5	20 25	Longuerue	11 16	21 46
Poix	10 17	20 37	Morgny	11 29	21 59
Famechon	10 25	20 45	Préaux	11 52	22 12
Namps	10 36	20 56	Darnétal	12 3	22 33
Bacouel	10 47	21 7	Rouen (g.N.) ar.	12 13	22 43
Saleux	10 56	21 16	— (r.d.) dép.	16 10	4 10
St-Roch ... ar.	11 6	21 26	Le Havre. arr.	19 12	7 14

LE HAVRE à SAINT-VALERY

STATIONS	1.2.3	1.2.3	1.2.3
Le Havre dép.	4 25	12 42	17 13
Motteville	6 »	15 10	20 15
Grémonville	6 49	15 20	20 23
Doudeville	7 4	15 30	20 47
St-Vaast-Bosville	7 27	15 53	21 2
Ocqueville	8 14	15 55	21 21
Néville	8 21	16 »	21 27
St-Valery-en-Caux arr.	8 31	16 9	21 36

SAINT-VALERY au HAVRE

STATIONS	1.2.3	1.2.3	1.2.3
St-Valery-en-Caux dép.	7 17	12 »	16 36
Néville	7 26	12 19	16 44
Ocqueville	7 31	12 30	16 50
St-Vaast-Bosville	7 39	12 45	16 59
Doudeville	7 56	14 10	17 35
Grémonville	8 6	14 30	17 48
Motteville	10 23	17 20	20 13
Le Havre arr.	11 16	19 12	20 56

HAVRE
Imprimerie du journal *Le Havre*
35, rue Fontenelle

Administrateur-Délégué-Gérant : O. RANDOLET

En moins de cinq minutes, Paul Duchamp, à peu près inerte maintenant, fut placé dans la voiture.

Ensuite, l'aubergiste fit monter la Vierge indienne sur la banquette de devant, prit place à ses côtés, et mit son cheval en route au pas.

Durant le trajet, la jeune fille mit l'excellent homme au courant des dernières recommandations de Paul Duchamp.

Une heure et demie plus tard, la carriole s'arrêtait devant une grille monumentale, encadrée de hauts murs, derrière lesquels apparaissaient les masses sombres d'un parc touffu et d'un vaste bâtiment.

Le voiturier descendit, sonna vigoureusement à deux reprises différentes, puis attendit.

Un homme d'une soixantaine d'années, d'aspect robuste, parut.

— Trop tard ; vous reviendrez demain.

— Pas trop tard pour moi, mon brave Pascalou.

Je suis le patron du Panier-Fleuri.

— Ah ! c'est vous, mon bon Fargeas. Alors, attendez, je vais vous ouvrir.

— Bon, mais dépêchez-vous, nous sommes pressés.

Le docteur Lacaussade est-il là ?

— Oui, il veille dans son cabinet, comme toujours.

— Parfait, alors je lui parlerai.

— Vous m'annoncerez, Pascalou, n'est-ce pas ?

— Entendu, mon cher.

Je vais d'abord sonner l'infirmier, pour faire donner une chambre à votre blessé.

— Oui, oui, c'est urgent.

Et l'aubergiste attendit patiemment, tandis que le portier entrait dans sa loge et mettait en mouvement une sonnerie électrique.

Un instant après un infirmier se présentait.

— Vite, ce blessé, dans une chambre provisoire, ordonna Fargeas.

Et ne craignez rien, je suis un ami du docteur : je vais le voir dans un instant.

— Où la blessure ? demanda seulement l'infirmier.

— Dans le dos ; coup de couteau.

— Bien, aidez-moi, s'il vous plaît.

Paul Duchamp fut alors transporté, non sans précautions, dans une chambre spacieuse du premier étage, puis adroitement déshabillé et couché dans un lit d'une blancheur immaculée.

La Vierge indienne attendait dans le couloir.

Au moment où Fargeas sortait de la chambre avec l'infirmier, pour se rendre chez le docteur Lacaussade, ce dernier, prévenu par son portier, parut.

Il s'inclina devant la Vierge indienne et demanda :

— Quelle est la personne qui vient d'être amenée ici ?

Fargeas prit la parole :

— Je vais vous le dire, Monsieur le docteur, parce que cette jeune fille ne vous entend pas.

Elle ne comprend que l'espagnol.

— Ah ! très bien, mon cher Fargeas ; on m'avait dit que vous étiez là.

Parlez donc, je vous écoute.

— Eh bien, Monsieur, je ne puis vous dire qu'une chose jusqu'à présent.

C'est que le blessé amené par moi est la victime d'une tentative de meurtre, commise par des inconnus.

Ces canailles l'avaient jeté dans la Garonne après l'avoir frappé.

C'est un Français arrivé ce matin de l'Amérique du Sud ; en compagnie de cette jeune demoiselle qui m'a tout l'air d'être sa sœur.

J'ai été assez heureux de pouvoir leur être utile, et, déjà, j'en suis largement récompensé.

J'ai deviné de braves gens ; d'ailleurs, ils sont très riches, ils paieront bien.

— Oh ! ceci est secondaire.

Voyons le blessé avant tout.

Et le docteur pénétra dans la chambre où Paul Duchamp gisait sans connaissance.

Il le ranima d'abord, puis défit le pansement provisoire.

Il examina très attentivement la blessure, la sonda légèrement.

— C'est grave, dit-il ; le poumon pourrait bien être perforé. Je verrai mieux demain matin.

Puis il fit lui-même un pansement plus savant et demanda :

— Le blessé vous a-t-il dit son nom ?

— Oui, Monsieur le docteur ; il se nomme Duval.

» Il m'a dit, en outre, des choses importantes, je vais vous les répéter.

» Pour des raisons de la plus extrême gravité, paraît-il, il ne faudrait dire à personne que ce pauvre monsieur est sauvé et soigné ici.

— Tiens, tiens, du mystère ?

— Ma foi, je n'en sais rien, Monsieur le docteur.

» Quand ce monsieur ira mieux, il vous parlera lui-même de sa situation.

— Bien, j'attendrai qu'il parle.

Et comme le médecin allait se retirer, la Vierge indienne interrogea le patron du Panier-Fleuri en langue espagnole.

— La blessure est-elle dangereuse, senor ?

— Non, non, senorita, rassurez-vous.

» Cependant, il faudra quelques semaines de soins.

Et pour couper court à ces questions gênantes, l'aubergiste poursuivit :

— Vous m'excuserez, mais il faut que je m'en retourne chez moi, ma femme serait inquiète si je restais trop longtemps.

— Oui, oui, je comprends, senor, et je vous remercie de tout ce que vous avez fait pour nous.

Cependant, avant de vous laisser partir, je voudrais bien que vous me rendiez encore un petit service personnel.

— Lequel ?

— Celui de demander que l'on veuille bien me donner une chambre, près de celle de mon frère.

Je paierai tout ce qu'il faudra pour cela.

Cette requête aussitôt présentée au médecin, fut accueillie sans difficultés.

Les ordres nécessaires furent donnés à l'infirmier qui put offrir à la jeune fille une chambre voisine, libre depuis la veille.

Cependant, avant de se livrer au repos, la Vierge indienne voulut revoir son cher blessé.

Elle vint s'asseoir à son chevet.

Paul Duchamp commençait à souffrir beaucoup ; une fièvre intense montait en lui, brûlait son sang, donnait à ses yeux un éclair brillant de mauvais augure.

— Comment vous trouvez-vous, mon ami ? lui demanda doucement la jeune fille.

— Mal ; mais je m'y attendais, je vais avoir une crise de fièvre inévitable.

Avec cela, j'ai dû perdre beaucoup de sang.

Ah ! les misérables !

Cependant, dès que je le pourrai, demain ou après-demain, je parlerai au médecin, je vous dirai aussi ce qu'il faut que vous fassiez.

Jusque-là, restez ici, sans rien trahir de notre secret, sans parler de l'hôtel, de nos bagages, sans rien dire enfin.

Et surtout mon enfant, ne restez pas inutilement près de moi ; allez vous reposer ; allez, je vous en prie ; l'infirmier doit venir me voir de temps en temps.

— La Vierge indienne se retira, docile, dans la chambre qui lui avait été affectée.

Deux jours se passèrent ensuite en alternatives de souffrances et d'angoisses terribles, car l'état de Paul Duchamp semblait s'aggraver.

Que deviendrait la pauvre fille sauvage, ignorée de tous et ignorante elle-même des usages européens, si son protecteur ne devait pas survivre à son horrible blessure ?

Pourtant, dans la nuit du deuxième au troisième jour, la fièvre qui minait le blessé tomba tout à coup.

Le docteur Lacaussade, lorsqu'il visita son malade, vers dix heures du matin, parut moins inquiet.

— Ah ! fit-il en affectant une apparente satisfaction, vous voilà hors d'affaire, mon cher monsieur.

Je puis vous avouer maintenant que j'ai eu très peur pour vous, surtout hier.

— Docteur, répliqua Paul Duchamp d'une voix faible, pouvez-vous m'accorder un instant d'entretien ? J'ai à vous confier d'importantes choses.

— Oh ! non pas maintenant.

Je dois visiter mes autres malades ; ils m'attendent avec impatience.

D'ailleurs, il ne serait ni sage ni prudent que vous parliez longuement aujourd'hui ; il est encore beaucoup trop tôt.

— Cependant, docteur, il est urgent que je confie à votre honneur, à votre loyauté professionnelle, certaines particularités de ma situation.

Je vous en prie, veuillez m'écouter.

— Eh bien, tout à l'heure, mon ami, quand j'aurai terminé ma visite.

Jusque-là, reposez-vous.

— Vous viendrez ?

— Je vous le promets.

Et tandis que le médecin se retirait pour passer auprès de ses autres malades, Paul Duchamp, malgré sa faiblesse, se mit à réfléchir activement, afin de se tracer un plan de conduite. Une heure et demie plus tard, le docteur Lacaussade venait s'asseoir à son chevet.

(*A suivre*).

Vu par Nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature O. RANDOLET, apposée ci-contre.